



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3809 du Vendredi 27 Juillet 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Jubilé

Madzia reprend vie!



Le peuple de Dieu sur le parvis de l'église (P.10)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 31 Juillet 2018, Basilique Sainte-Anne du Congo (Archidiocèse de Brazzaville)

La Rédaction.

Election présidentielle en RD Congo

Jean Pierre Bemba annonce sa candidature et son retour à Kinshasa (P.7)

Editorial

Libres comme les ondes

A nos lecteurs

Des difficultés de notre imprimeur nous contraignent à paraître sans couleurs dans la version papier. Mais la qualité habituelle des photos et des annonces couleur vous reste garantie dans notre édition en ligne. La situation se résoudra au plus vite. Avec nos excuses.

Parti pour l'Action de la République (PAR)



Anguios Nganguia Engambé demande la démission du Gouvernement (P.3)

Païement des pensions des retraités de la CRF

Le président du Sénat compréhensif, sans plus (P.3)

Médias

La Voix de l'Amérique lance ses programmes en Modulation de fréquence au Congo



Madame Amanda Bennett et Mab André Ondélé signant l'accord de coopération (P.4)

Société

Brazzaville se noie dans l'alcool (P.13)

Comité de pilotage de la réforme du système d'information

Sécuriser les finances publiques (P.6)

SOCIETE HARMUNIV SARLU

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Au Capital de 1.000.000 F. CFA

Siège social: Brazzaville, 70 Rue Bouboté, Arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba

E-mail: harmunivsarlu@gmail.com/Tél.: 06 665 55 43

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes en date du 24/05/2018, enregistrés à la recette des domaines et timbres de Poto-Poto à Brazzaville, le 25/05/2018, sous le Folio 96/10 n°0940, il a été constitué une Société Commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: HARMUNIV SARLU;
Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

Siège social: Brazzaville, 70 Rue Bouboté, Arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT parts sociales de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées;

Objet social: Activités combinées de soutien aux bâtiments, Bâtiment et travaux publics, Ingénierie des travaux de construction, Génie civil et vente des matériaux de construction, Conseil et autres activités informatiques, Vente fournitures de bureau et consommables informatiques, Prestations de services dans l'Informatique et les NTIC, Transports

aériens de fret et transports spatiaux, Import-export, Négoce, Location de véhicules automobiles, Location et vente des véhicules;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Administration de la Société: conformément aux dispositions statutaires, Monsieur MBONDOLOU-MPELE Eric-Gilbert, de nationalité congolaise, domicilié à Brazzaville, 70 Rue Bouboté, Arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, a été nommé gérant pour cinq (05) ans renouvelable;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29/05/2018;

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG BZV-01-2018-B13-00022, en date à Brazzaville du 30/05/2018.

Pour avis,
MBONDOLOU-MPELE
Eric-Gilbert,
Gérant.

MINOTERIE DU CONGO S.A.

«MINOCO»

Société Anonyme avec Conseil d'administration

Au capital de 3.200.000.000 Francs CFA

Siège social: Moulin, Port Autonome de Pointe-Noire,

B.P.: 871, Pointe-Noire, République du Congo

R.C.C.M.: CG/PNR 01 B 1011

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration en date à Pointe-Noire du 28 mai 2016, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, sous le répertoire n°194/2017, le 12 décembre 2017, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 4 janvier 2018, sous le n°030, folio 003/15, les Administrateurs de la société ont notamment décidé:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Grégory STOUGH de ses fonctions d'Administrateur;

- de coopter Monsieur Armando LOPES, en qualité de nouvel Administrateur, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur démissionnaire, Monsieur Grégory STOUGH, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre cette nomination à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire;

2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale mixte en date, à Pointe-Noire, du 30 juin 2016, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, sous le répertoire n°195/2017, le 12 décembre 2017, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 4 janvier 2018, sous le n°040, folio 003/23, les Actionnaires de la société ont notamment décidé:

- à titre ordinaire, suite à la démission de Monsieur John Gregory STOUGH de ses fonctions d'administrateur, de ratifier la nomination de Monsieur Armando LOPES, en qualité d'Administrateur, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 28 mai 2016, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur démissionnaire, Monsieur Grégory STOUGH, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;

- à titre extraordinaire, de mettre en conformité les statuts de la société avec les nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, révisé le 30 janvier 2014, et d'adopter les statuts de la société mis à jour.

Dépôt desdits actes et des statuts de la société mis en harmonie avec les nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, révisé le 30 janvier 2014, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, respectivement sous les numéros 18 DA 2310, 18 DA 2311 et 18 DA 2312. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au registre du commerce et du crédit mobilier a été constatée sous le numéro M2/18-1374.

Pour avis,

Le Conseil d'administration

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE

«C2A CONGO»

Avenue Marien Nguabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102

B.P.: 4905, Pointe-Noire

Tél.: 06 953 97 97

BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO

«BRALICO»

Société Anonyme avec Administrateur Général

Au Capital de 10 000.000 F.CFA

Siège Social: Rue des Compagnons de De Brazza, centre-ville

(Etude de Maître NOTE), Brazzaville, Congo

RCCM: CG/BZV/12 B 3488

Précédente annonce légale n°3807 du 20/07/2018

Aux termes des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société BRALICO, en date du 28 Septembre 2012, les actionnaires ont adopté les résolutions suivantes:

• Agrément de nouveaux actionnaires:

-AFRIQUE BRASSERIES INTERNATIONALES MAURICE HOLDING LTD;
-AFRICAN BEER INVESTMENTS LTD.

• Augmentation du capital social: le capital social est porté de dix millions (10 000 000) de francs CFA à Sept Milliards cinq cent quatre-vingt-seize mille trois

cent (7 596 300 000) Francs CFA;

• Maintien au poste d'Administrateur Général de Monsieur Jean Paul LANFRANCHI;

• Ouverture d'un établissement secondaire à Pointe-Noire.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, du procès-verbal des résolutions des

Actionnaires en date du 05 Octobre 2012.

Modification du RCCM de Brazzaville numéro CG/BZV/12 B 3488 en date du 05 Octobre 2012.

Pour avis.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

Service Commercial:

Brazzaville:

Tel.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires:

Parti pour l'Action de la République (PAR)

Anguios Nganguia Engambé demande la démission du Gouvernement

Ancien candidat aux élections présidentielles de 2009 et 2016 et membre de l'opposition politique congolaise, signataire du mémorandum d'entente du 23 juin 2018, Anguios Nganguia Engambé est monté au créneau le 23 juillet 2018 pour exiger la démission du Premier ministre et de son Gouvernement. C'était au cours d'une conférence de presse qu'il a animée dans son bureau, sis au centre-ville de Brazzaville, sous le thème: «Les exigences au président de la République et au Gouvernement dit efficace», en présence de quelques leaders et représentants des partis politiques de l'opposition congolaise.

Dans un style direct, Anguios Nganguia Engambé a exigé du président de la République l'élaboration d'un projet de loi portant amnistie générale afin de sortir le pays du marasme dans lequel il se trouve. «De convoquer dans les brefs délais un dialogue politique inclusif pour tenter de redresser le pays. Le président de la République doit écouter les acteurs politiques et la société civile. S'il ne le fait pas, c'est le chaos», a-t-il averti.

Face à l'incapacité, selon lui, du Gouvernement de juguler la crise actuelle et de signer un programme avec le FMI, le conférencier a tout simplement exigé la démission immédiate

du premier ministre Clément Mouamba. «Et ce, avant la célébration de la fête de l'indépendance nationale», a-t-il dit. Il a repris la longue liste des méfaits reprochés à la majorité présidentielle, qui coule littéralement un pays «très mal géré. Cette mauvaise gestion a pour conséquences: le non-paiement des pensions des retraités de la CRF (15 mois), des agents de l'Université Marien Ngouabi (9 mois), de l'hôpital de Loandjili (8 mois), du Sénat (9 mois), de l'Assemblée nationale (9 mois), des mairies (6 mois), de la recherche scientifique (6 mois), les conseillers municipaux (12 mois, voire plus) et les étudiants (12 mois), a énuméré Anguios Nganguia



Anguios Nganguia Engambé

Engambé qui pense, en outre, que la Police et la Gendarmerie sont les unités de protection qui doivent être au service du peuple souverain et non des individus.

Il a aussi estimé que «les gens ne doivent pas se cacher derrière la crise économique et financière internationale pour justifier les souffrances que vivent les Congolais. «Le pays va très mal. Nous avons eu beaucoup d'argent, qu'avons-nous fait de ça? Des budgets qui dépassaient les 3000 milliards de F.CFA!», a-t-il martelé

.S'agissant de la COPAR, la plateforme de l'opposition que dirige Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes qui s'était désolidarisée du chef de file de l'opposition, Anguios Nganguia Engambé n'a pas transigé sur la question: «La COPAR ne peut pas faire partie de l'opposition politique congolaise. Son coordonnateur est membre du Gouvernement. On ne peut pas être juge et partie, ça ne peut pas marcher», a-t-il asséné.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Paiement des pensions des retraités de la CRF

Le président du Sénat compréhensif, sans plus

Délaissés et désabusés, les pensionnés de la Caisse des retraites des fonctionnaires (CRF) vivent un véritable calvaire. La misère dans laquelle ils ploient les réduit à une vie de mendiants et de misérables. Face à la gravité de leur situation et aux réalités multiples auxquelles ils sont confrontés, ces retraités ont décidé de faire entendre leur voix. Pour cela, une délégation de la Fédération des associations des retraités de la CFR, conduite par son président, Henri Bossenga, est allée rencontrer Pierre Ngolo, président du Sénat, une institution constituée pour la plupart de retraités, afin d'échanger avec lui sur la situation de la paie de leurs pensions qui cumulent 15 mois d'arriérés.

La délégation de la Fédération des associations des retraités a dressé un tableau de misère pour les pensionnés de cette Caisse, avant de remettre un mémorandum au président du Sénat. «Nous avons aujourd'hui 15 mois d'impayés. Nous sommes une couche très fragile, victime de toutes les pathologies. Nous ne faisons plus face à nos charges familiales. Nos familles se sont disloquées, nous avons perdu l'honneur et la dignité. Nous vivons avec un virus comme les malades du Sida. Nous avons enregistré des décès parmi nous», a expliqué Henri Bossenga, profondément marqué.

A souligner que pour payer les pensions des retraités de la CRF, l'Etat doit mobiliser la somme de 5 milliards 600 millions F.CFA. «Nous attendons qu'on nous paie dans les meilleurs délais. Si on peut nous payer, au minimum 2 mois et au maximum 3 mois, cela va nous aider», a plaidé Henri Bossenga.

En réponse, Pierre Ngolo a laissé entendre qu'il connaissait les souffrances et les peines des retraités. «Il se développe le sentiment que la retraite est une peine qu'il faut éviter. Les retraités vivent une situation de précarité», a-t-il admis. Tout en ajoutant que cette situation n'était pas le fait du Gouvernement plein de bonne volonté. «Il faut constater qu'entre la volonté affichée et la réalité que nous gérons aujourd'hui, la distance est infinie. C'est cela qui justifie ce que certains considèrent comme de la méchanceté, de l'indifférence et de la négligence», a soutenu le président du Sénat. «J'attends de vous que vous nous fassiez un peu confiance. Votre combat est le nôtre. On se battra avec le Gouvernement pour que tout soit fait pour trouver une solution définitive à ces questions. Il faut combattre la crise. Pour cela, nous devons tous adopter l'attitude qui convient sans complaisance», a dit Pierre Ngolo. Le président du Sénat a tenté de les prendre aux sentiments.



Pierre Ngolo

«Vous êtes les sages, les modérateurs; vous ne devriez céder à aucune pression quelles que soient les difficultés. Les difficultés sont là. Faisons tous l'effort de les surmonter», a-t-il exhorté dans le plus pur langage de bois. «Soyez sûrs que personne n'est indifférent à votre situation qui nous préoccupe particulièrement. La plupart des sénateurs sont des retraités. Donc, posez le problème des retraités, c'est poser le problème des sénateurs. C'est notre combat commun. Je vous fais confiance, je vous prie de nous faire confiance. Ensemble, nous nous battons; ensemble, j'espère que nous y parviendrons». Dans l'entre-temps et en l'absence de tout engagement concret, les retraités continueront de vivre leur cauchemar.

Il faut dire que dans l'accomplissement de ses tâches, la CRF est confrontée à des pratiques qui ne favorisent pas une gestion saine. On peut citer, entre autres, la navigation à vue de

la gestion de la structure, l'incapacité à maîtriser et honorer les créanciers et les dettes vis-à-vis des tiers, le manque d'un fichier fiable des pensionnés, la forte dette de l'Etat envers la Caisse, l'existence de nombreux faussaires, l'opacité de la gestion caractérisée par le désordre chronique dans la tenue des pièces de caisse et l'absence des journaux de caisse, les recrutements irréguliers des agents dits décisionnaires et stagiaires, le développement du copinage, l'abus du travail en heures supplémentaires, le gel du paiement du capital décès, des majorations, des rentes d'invalidité et de revalorisation des situations administratives des pensionnés au moment de la mise à la retraite.

Plusieurs maux minent le système de sécurité sociale. Les solutions, dans un bref avenir, relèvent du rêve, tant les défis à relever sont nombreux!

KAUD

Editorial

Libres comme les ondes

Une nouvelle radio internationale débarque chez nous, c'est la Voix de l'Amérique. Dans son intitulé, tous les mots se tiennent. Elle est une voix, c'est celle de l'Amérique, la première puissance du monde. Son arrivée chez nous ne s'est pas faite sans difficultés, mais le lancement cette semaine de la 104.3 FM à Brazzaville et de la 98.3 à Pointe-Noire ne vient pas écraser des libertés. Au contraire, il vient les élargir. Il y a toujours du bien à entendre par la polyphonie, toujours à apprendre des pluriels. Une autre manière de dire l'information s'installe, une autre manière d'ausculter l'Afrique, une autre manière aussi d'entendre ce que l'on dit de nous. (A suivre l'interview de Mme Amanda Bennett, directrice générale de la Voix de l'Amérique dans nos prochaines éditions). Il est certain que nous gagnons à accepter d'ouvrir chaque jour un peu plus la fenêtre de la liberté. Dans un monde de plus en plus interconnecté, l'arrivée d'un nouvel organe d'information dans le paysage médiatique congolais offre une grande chance d'ouverture d'esprit. Nous élargissons notre regard à l'écoute de plus de vérités possibles sur le monde; nous nous confortons davantage dans nos devoirs citoyens à apprendre des autres. Nous ne resterons pas un seul jour sans information, pannes électriques ou volonté délibérée, ne nous priveront plus des nouvelles du monde et de chez nous. Mais il serait illusoire de voir dans toutes ces chaînes qui nous arrivent par les bouquets et toutes les technologies du ciel une possibilité supplémentaire d'évasion seulement. Il fut un temps dans ce pays où le moindre événement hors du commun nous valait la coupure du signal international. Nous étions alors dans l'obscurité de nos propres informations, malmenant les plages de radio à la recherche d'un «son». Ces temps-là, nous osons le croire, sont révolus. Désormais, nous entendons parler de nous et des autres, et nous nous voyons offrir la liberté de choix entre les informations condescendantes, les informations hargneuses, les informations soporifiques, les informations agaçantes ou les informations étonnantes. Nous y gagnons.

D'autant que dans le regard des autres, nous percevons aussi l'invite constante à nous regarder nous-mêmes, de l'intérieur. Il n'y a pas que de la misère médiatique chez nous! A chaque heure, des femmes et des hommes de talent et de passion vont à la quête des nouvelles et les rapportent parfois sous la menace et le risque. C'est une longue chaîne de travail qui aboutit au papier que vous tenez entre les mains; une très longue file d'abnégations. Nos chaînes de télévision, nos journaux et nos radios sont surtout connus pour être critiquables à souhait; ils le méritent.

Mais n'oubliez pas qu'ils se font au prix de mille et uns sacrifices que vous ignorez, parfois volontairement! La Semaine Africaine trime pour sauvegarder le statut et le rang que lui confèrent ses presque 66 ans d'âge. Radio Magnificat, que je dirige aussi, est restée balbutiante pendant deux mois, électricité coupée: le saviez-vous? Mais nous ne nourrissons pas nos colonnes de nos seules jérémiades; le monde gémit, tendons-lui le micro. Faites espace au plus de médias possibles, vous entendrez rire et pleurer le monde tel qu'il est au réel. Aux gouvernants de nous concéder qu'il n'y a pas péril en la demeure à critiquer un gouvernement; c'est un appel à mieux faire. Pour le bien de tous.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Médias

La Voix de l'Amérique lance ses programmes en Modulation de fréquence au Congo

Co-présidée par le ministre congolais de la Communication et des médias, Thierry Mougala, et l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en poste à Brazzaville, Todd Haskell, la cérémonie de lancement officiel des programmes en FM de la Voix de l'Amérique (VOA) s'est déroulée mardi 24 juillet à Brazzaville. En présence d'Amanda Bennett, directrice de la Voix de l'Amérique, du président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, et d'un parterre de cadres et techniciens du ministère de la Communication.

Cette cérémonie a été précédée de la signature d'un accord de partenariat entre Télé-Congo et la VOA. A Brazzaville, ce médium américain émet sur 104.3 FM, et à Pointe-Noire, sur 88.3 FM. La VOA est un réseau multi-média planétaire qui distribue des contenus aussi bien par voie radiophonique que télévisuelle, ainsi qu'en ligne et sur mobile. Elle peut aussi être captée sur ondes courtes, sur les plateformes du Web 2.0: facebook, WhatsApp, Instagram, etc. l'audience hebdomadaire de la VOA en Afrique est estimée à 237 millions de personnes. Elle y émet actuellement dans 16 langues. Concernant les pays francophones, la Voix de l'Amérique produit des contenus en français, en bambara, en sango

et en wolof. Le lingala et le kikongo étant parlés dans les deux Congo et au nord de l'Angola nécessitent d'être



La coupure du ruban symbolique par le ministre de la Communication aux côtés de Madame Amanda Bennett, directrice de VOA



La photo de famille après la signature de l'accord

inscrits, au même titre que les langues précitées, dans les programmes de la VOA pour intéresser des millions

d'auditeurs concernés. Visiblement ému par le lancement de programmes sur FM dans les deux principales villes

du pays, le ministre Mougala, au nom du Gouvernement congolais, a estimé: «L'arrivée de la VOA dans notre pays, sera une source d'enrichissement de notre paysage médiatique, enrichissement en terme de qualité... et surtout dans ce dialogue permanent que je sais que vous voulez nouer avec la société civile congolaise». Pour Todd Haskell, la mise en service sur FM de la Voix de l'Amérique au Congo, c'est «un indicateur puissant de la forte coopération entre nos deux pays».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Opposition politique congolaise

L'UDR-Mwinda intègre la dynamique en signant le mémorandum d'entente

Non partant au départ, l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda), le parti créé par feu André Milongo a souscrit au mémorandum d'entente des partis de l'opposition politique congolaise. L'acte portant cet engagement a été formalisé le 21 juillet 2018 par la signature apposée sur le document par Paul Dihoulou, secrétaire général de ce parti, actuellement dirigé par Guy Romain Kinfoussia. La cérémonie s'est déroulée au siège de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), en présence de Pascal Tsaty-Mabiala, chef de file de l'opposition politique congolaise et des autres leaders de cette coalition politique.



Paul Dihoulou signant le mémorandum

Pour le secrétaire général de l'UDR-Mwinda, l'engagement de son parti est un acte volontariste et conscient. «Nous devons jouer notre partition au sein de cette coalition de l'opposition. L'UDR-Mwinda est un parti dont on connaît les fondements. Notre formation politique n'a jamais été un parti belligérant. Il n'a jamais créé une milice, nous privilégions plutôt le dialogue», a-t-il fait comprendre.

Sur le retard observé dans la signature de ce mémorandum, Paul Dihoulou dit qu'il a fallu prendre du temps, compte tenu de la publication par le ministère de l'Intérieur, de la liste des partis politiques reconnus dans le pays. «Il fallait régler certains détails. Maintenant que c'est fait, nous sommes venus signer. Nous étions déjà dans l'anti chambre», a-t-il affirmé.

Dans la foulée, il a soutenu que l'UDR-Mwinda s'est battue au sein de l'opposition pour réclamer cette institution. «Le fruit de ce combat est arrivé, nous devons le savourer. Ceux qui hésitent encore ont leurs raisons. C'est tout à fait normal qu'il y ait des divergences. Nous, à l'UDR-Mwinda, nous pensons que ce qui est important, c'est l'intérêt général du pays. Nous devons arriver à faire en sorte que dans le pays le dialogue soit le vrai. Nous devons privilégier le développement, la paix et l'unité nationale. Nous n'avons pas besoin de guerres, nous devrions aimer notre pays et quand nous l'aurions compris, je crois que nous resterons unis», a expliqué Paul Dihoulou.

Prenant acte de cet engagement solennel librement consenti de l'UDR-Mwinda de faire partie de cette famille de l'opposition, Pascal Tsaty-Mabiala a saisi l'opportunité pour s'adresser à ceux des leaders des partis qui, selon lui, n'ont peut-être pas encore, compris «cette grande rencontre des partis qui, demain, soyez-en sûrs, va continuer à s'étendre et à se consolider. La responsabilité du Congo de demain sera entre nos mains. Je conçois parfaitement qu'il y ait encore des incompréhensions. Nous n'allons pas nous laisser d'expliquer aux uns et aux autres. Vous qui êtes là, vous êtes les premiers à comprendre. Nous n'allons pas nous arrêter là, nous irons expliquer à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, le pourquoi de la création de ce rassemblement à la faveur de cette disposition constitutionnelle», a-t-il promis. Pour lui, le pays a trop souffert des incompréhensions quelquefois «absurdes. Et si jamais la solution peut venir de nous, nous n'en serions que très heureux. Nous croyons que nous aurions rendu à notre peuple, à notre démocratie et notre public, ce qui manque aujourd'hui, c'est-à-dire son unité, sa détermination et sa vocation réellement à prendre le pouvoir», a déclaré Pascal Tsaty-Mabiala qui a regretté de voir certains opposants qui veulent faire de l'opposition une fonction en voulant y demeurer.

«Notre vocation, c'est de prendre le pouvoir de manière démocratique. Ça peut prendre deux ou trois ans, mais il faut que nous l'ayons présent à l'esprit que nous sommes là pour prendre le pouvoir. Faisons preuve d'intelligence, de flexibilité et de souplesse. Tout ne s'obtient pas que par la force, mais quelquefois par l'intelligence et la manière. Et nous voulons associer à la détermination qui est la nôtre, la manière et la flexibilité. C'est pour cela qu'on est quelque peu raillé ici et là ; que nous sommes une opposition choisie, une opposition alimentaire ou de convenance. Non! nous ne sommes pas une opposition telle qu'on le dit, nous sommes la vraie opposition», a-t-il assuré.

Il a estimé que la victoire n'est possible qu'avec la force de l'union. «Quand un parti comme l'UDR-Mwinda, qui est un vieux parti, s'ajoute à cette famille nous en sommes que très heureux. Nous ne gagnerons cette bataille que si nous avons des partis forts qui viennent pour renforcer le travail que nous avons commencé à faire. Félicitations à l'UDR-Mwinda ! Votre place est là, nous la gardons au chaud. Maintenant que vous êtes là, prenez-la et dites aux autres qui sont en train de frapper à la porte ou qui hésitent encore que vous êtes entré et que la porte est ouverte. Cette famille est appelée à s'agrandir pour constituer une véritable force politique dans notre pays», a-t-il dit.

C.A. Y.-Ng

Ministère de l'Enseignement technique et professionnel 510 candidats affrontent le CAP, redevenu examen d'Etat

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes a lancé mardi 24 juillet 2018, les épreuves du Certificat d'aptitude professionnelle(CAP).

Au total, 501 candidats inscrits affronteront l'examen sur toute l'étendue du territoire national du 24 au 28 juillet. Il concerne essentiellement les métiers de services, le bâtiment, la menuiserie,

prime l'engouement des jeunes pour la formation professionnelle. Donc, nous ne pouvons qu'être heureux de ce qui se passe», a-t-il indiqué. Il a, par ailleurs, souligné que l'économie nationale a besoin d'ouvriers, en tant que ministre de l'Emploi, qu'il est très embêté de signer des contrats expatriés même pour les ouvriers. «Le fait que les jeunes renouent avec le CAP, donc la professionnalisation des métiers, je ne peux féliciter cette démarche. La Zone spéciale



Le ministre Fylla distribuant les copies des épreuves

les métiers ruraux, les métiers de la maintenance industrielle, froid et climatisation. Ecarté à cause des réformes de l'enseignement, la relance de cet examen saluée par les jeunes évoluant dans les écoles de métiers, peut-être considérée comme la conséquence logique du combat mené par le ministre Fylla, depuis fort longtemps. «Nous ne pouvons que nous réjouir du fait que le parcours professionnalisant ait retrouvé ses lettres de noblesse. Parce que pour une première cohorte, nous avons environ 500 candidats. Ce qui ex-

économique est un avenir vraiment et nous devons produire des ouvriers qui doivent travailler dans ces Zones économiques spéciales», a-t-il relevé. «Nous devons les amener à faire un Bac professionnel, pour ceux qui veulent le faire, c'est-à-dire un autre niveau de technicien, et nous allons ouvrir l'année prochaine aussi le BTS qui est un niveau de technicien supérieur. C'est-à-dire, nous allons avoir tout le panel des ouvriers», s'est félicité le ministre.

Pascal Azad DOKO

16 juin, Journée de l'Enfant africain à Sibiti (Lékoumou) La Fondation Paul Fleury a organisé une conférence scientifique sur le diabète

A l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant Africain, la Fondation Paul Fleury, que dirige le Dr Paul Fleury Mboungou, a organisé le 15 juin dernier, une conférence sur la pandémie oubliée qu'est le diabète, sous l'animation d'un spécialiste, le Dr Malonga, basé à Pointe-Noire, avec l'appui du laboratoire IMEX Pharma.



Dr Paul Fleury Mboungou

Le Dr Paul Fleury Mboungou a indiqué que le choix de Sibiti pour cette activité se justifiait par le fait que la Lékoumou fait partie des zones d'intervention où la maladie fait une progression silencieuse au vu des informations disponibles dans les services de santé, principalement à Sibiti où il a été signalé un déficit d'informations au sujet de la maladie. La fondation et les agents de santé ont donc voulu partager les informations sur cette pandémie presque oubliée avec la présence d'un spécialiste qui travaille sur la maladie et dont l'expertise ne fait plus de doute, de l'avis des malades suivis et des informations disponibles.

La conférence scientifique de Sibiti visait à revoir les stratégies sur la prise en charge du diabète et son corolaire, l'hypertension artérielle, qui sont des maladies négligées, parce que non transmissibles, en comparaison des infections sexuellement transmissibles (IST) qui attirent plus d'attention, en raison de leur omniprésence. Le Dr Malonga, spécialiste du diabète qui travaille au quotidien sur la maladie, images et chiffres à l'appui, a fait une démonstration magistrale de l'ampleur de la situation à partir de son expérience au sein

de son établissement sanitaire, à Pointe-Noire. L'orateur a insisté sur l'information non disponible concernant le diabète et l'hypertension artérielle et a indiqué que Sibiti ne présente pas la situation réelle sur la maladie, du fait de l'absence de moyens nécessaires de dépistage sur les formes connues du diabète, à savoir: le diabète détectable par consultation médicale et le diabète caché, héréditaire, dont le risque de détection est mince, faute de prise en charge précoce par les moyens appropriés. Beaucoup des malades s'ignorent, faute d'information et de prise en charge précoce.

Le diabète est une maladie incurable lorsqu'elle a pris corps. Ainsi, l'information et la prise en charge précoce sont les meilleurs moyens de lutte. Légende photos: le Président de la fondation et le directeur d'IMEX Pharma, une vue des conférenciers.

Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA)

Les contrôleurs aériens de dix-sept pays s'engagent à fournir un service de qualité

La Fédération des associations des contrôleurs aériens de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a tenu sa troisième assemblée générale du 18 au 20 juillet 2018, à l'auditorium de l'aéroport international Maya Maya, à Brazzaville, sur le thème: «Le guidage radar dans un contexte de ciel unique à l'ASECNA». Les travaux ont été ouverts et clôturés par Raphaël Ngatsono, directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, en présence de Joachim Tchissambou M'boundou, représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo, Alain Zida, président de la fédération des associations des contrôleurs aériens de l'ASECNA et du staff technique et professionnel de cette structure. Le but visé a été de renforcer les capacités du savoir-faire et du dévouement des contrôleurs aériens des dix-sept pays membres de l'ASECNA pour fournir un service de qualité de la circulation aérienne au bénéfice des usagers de l'air.



Les responsables et les contrôleurs aériens après la cérémonie d'ouverture

Plus d'une cinquantaine de délégués ont pris part à cette troisième assemblée générale ordinaire, qui se tient tous les deux ans dans un pays membre. Pendant trois jours, les contrôleurs aériens ont examiné leur profession et son impact sur le niveau de sécurité aérienne dans l'espace l'ASECNA couvrant une étendue de 16.000.000 km². Le thème de cette rencontre a interpellé les délégués sur la formation au guidage radar, l'armement des positions de contrôle et surtout la responsabilité du contrôleur aérien face au transfert de certaines responsabilités du bord de l'avion vers le sol. Le métier de contrôleur aérien est la cheville ouvrière de l'aviation civile et militaire. A ce titre, il est le maillon essentiel de la sécurité de l'aviation dans le monde. Au regard de la délicatesse du métier, Daniel Batassoua, président de l'APCA-Congo a relevé que « le contrôleur aérien ne cesse de donner le meilleur de lui-même pour

assurer la sécurité de tous les vols dans des conditions de travail souvent difficiles. En Afrique en général, à l'ASECNA en particulier et donc au Congo, le métier de contrôleur aérien fait face à beaucoup de défis de plusieurs ordres de par sa spécificité, sa complexité et ses exigences, notamment la formation en elle-même, la compétence linguistique en anglais, la justification d'un certificat médical de classe 3 pour l'obtention de la licence (effectif dans notre pays), l'évolution de carrière, le système de rémunération, la mobilité d'un centre à un autre et bien d'autres». A l'ouverture des travaux, Alain Zida, président de la FACA, avait expliqué le contexte du ciel unique qui a sous-tendu cette rencontre: «Cette assemblée se tient dans un contexte où notre agence fait face à de nombreux défis que sont, entre autres, la maîtrise des ratios de gouvernance, la mise en place d'un nouveau système de rémunération, le déficit en personnels techniques

surtout en contrôleurs et l'évolution technologique et des méthodes de contrôle». Pour Joachim Tchissambou M'boundou, représentant de l'ASECNA au Congo, «ces travaux étaient l'occasion, pour les contrôleurs de la circulation aérienne, de prendre connaissance des projets de la fédération. L'avènement du guidage radar à l'ASECNA est un choix stratégique pour répondre à des besoins opérationnels liés, notamment, à l'accroissement du trafic aérien mondial de 4% en moyenne par an, nonobstant les effets de la crise économique et financière internationale, dans les espaces aériens gérés par l'agence». Raphaël Ngatsono s'est dit satisfait des résultats obtenus. «Maintenir le cap d'une circulation aérienne sécurisée avec le guidage radar dans le contexte du ciel unique, au grand bonheur de l'ASECNA et de tous les usagers du transport aérien. Toutefois, le contrôleur de la circulation

aérienne reste la clé de l'industrie du transport aérien. La sécurité ne peut pas être garantie, si le contrôleur de la circulation aérienne n'a pas le professionnalisme et la compétence nécessaires pour assurer la surveillance, la séparation, la régularité et l'efficacité des vols», a-t-il affirmé. Des syndicats de contrôleurs aériens de huit pays membres ont participé à cette troisième assemblée générale ordinaire du FACA, au cours de laquelle où il a été examiné les problèmes qui affectent la carrière du contrôleur aérien. A l'unanimité, les syndicats ont exprimé leur volonté de coordonner les efforts et stratégies, en vue de la préservation des acquis et la résolution urgente des préoccupations communes qui affectent la carrière professionnelle des contrôleurs aériens à l'ASECNA.

Philippe BANZ

Retour sur un nom

Vous avez bien dit: «Quartier Météo?»

Le bâtiment abritant aujourd'hui le commissariat central sur l'avenue de l'OUA, à Bacongo, à Brazzaville, appartenait à l'ASECNA. Les contrôleurs aériens de dix-sept pays africains de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (ASECNA) viennent de se réunir pendant trois jours dans la capitale congolaise. Ils ont échangé sur l'avenir de leur profession. L'occasion a été opportune pour rappeler qu'au Congo, le premier lieu de travail des contrôleurs aériens a connu une délocalisation. La piste d'atterrissage de l'aéroport de Brazzaville avant l'indépendance était ce qui deviendra l'avenue Matsoua. Et la tour de contrôle, était dans ce qui est aujourd'hui le Quartier Météo.

L'édifice portant toujours les initiales MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola; c'est à l'ancien

quartier général du mouvement de libération qui est au pouvoir dans ce pays); là où se trouve présentement l'agence de voyage de la société de transport «Océan du Nord», avec à côté, le collège d'enseignement général «Angola libre», était la tour de contrôle. Le centre sportif devenu Gymnase Maxime Matsima est le lieu où a commencé le service de contrôle aérien au Congo-Brazzaville. La zone partant du Centre sportif jusqu'à la morgue de Makélékélé s'appelaient d'ailleurs Quartier de l'Aviation. Au départ des différents services de l'aviation civile vers le nouvel aéroport Maya-Maya. Dans les années avant l'indépendance, le Quartier Météo, à Makélékélé, qui avait abrité la tour de contrôle, a gardé son nom de Météo.

L'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar a été créée le 12 décembre 1959. Elle assure une mission de service public de sécurité de la navigation aérienne et de la météorologie. Son siège se trouve à Dakar, au Sénégal où est née. L'agence dispose d'une représentation locale dans chacun des Etats

membres africains, d'une délégation à Paris, en France, et à Montréal, au Canada, auprès de l'organisation de l'aviation civile internationale. A Brazzaville, la représentation de l'ASECNA se trouve dans l'enceinte de l'aéroport international Maya-Maya.

Philippe BANZ

Tarifs d'abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Coup d'oeil en biais

Une opération de manutention tourne au drame à la Base industrielle de Total E&P Congo à Pointe-Noire

Le 22 juillet 2018 à 18h5, un accident est survenu au quai de la Base Industrielle de Total E&P Congo lors d'une opération de manutention. Le mât d'un chariot élévateur de la société Congo Services a basculé accidentellement sur la cabine dans laquelle se trouvait le cariste. Ce dernier, M. Alain Foutou de la société Congo Services, a été éjecté. Evacué par l'équipe d'intervention de Total E&P Congo vers la Clinique Guénin à 19h15, son décès a été déclaré par le médecin de la Clinique Guénin une demi-heure plus tard. Une commission d'enquête de Total E&P Congo a été mise en place immédiatement.

Une femme électrocutée, alors qu'elle se rendait au champ

Une femme a été électrocutée. Le choc était tel qu'après quelques convulsions, elle est morte. L'infortunée se rendait au champ. Elle voulait dégager un câble électrique placée en travers de la route, mais elle l'a tenu par un bout nu. La scène s'est déroulée la semaine passée à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza.

L'affrontement meurtrier entre des groupes de bandits rivaux révélé par le procureur de la République au cœur d'une polémique

Des organisations des droits de l'homme, inquiètes, exigent une enquête administrative et judiciaire crédible suite à la déclaration du procureur de la République André Oko Gakala, faite le 23 juillet et dans laquelle il a annoncé des décès dans des violences entre bandes rivales armées dans la nuit du 22 au 23 juillet 2018. Selon une source policière, 13 personnes auraient trouvé la mort dans ces affrontements. Or, avant la déclaration du procureur de la République, les organisations des droits de l'homme en question avaient appris dans la matinée, par des témoins revenus du quartier Mpila, que des détenus avaient trouvé la mort dans des circonstances suspectes au commissariat de police Chacona situé dans leur quartier. Le nombre des victimes, selon eux, varierait entre 5 et 14 adolescents. Bavure policière ou mort par asphyxie dans des cellules exigües?

Alain Akouala rit de la mort prématurément annoncée de Ndalla "Graille"

Il y a peu, une rumeur s'est répandue comme une trainée de poudre donnant pour mort Claude Ernest Ndalla «Graille», figure de proue politique des années 1960 à 1990 qui vit désormais en France pour des raisons de santé. Les réseaux sociaux en ont fait leurs choux gras. Or, «Graille» est bel et bien en vie, selon ses proches qui ont vite démenti cette triste information. L'ancien ministre de la Communication, puis des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault, a pris sa plume. «Seul homme politique de sa génération à avoir été condamné à mort trois fois, "Graille" est un trompe-la-mort», a-t-il posté sur son compte twitter. annoncée.

Le Trésor public, caverne d'Ali baba?

Le journal d'investigation «Le Troubadour» révèle dans son édition du mardi 24 juillet 2018 qu'un homme d'affaires congolais a réussi frauduleusement et aussi facilement à sortir du Trésor public près de 6 milliards de Francs CFA, entre juin 2013 et janvier 2015. Agé d'une cinquantaine d'années, ce présumé escroc résiderait actuellement en Europe après avoir acquis avec cette manne des appartements, des pavillons et une maison en France et au Maroc. Une commission rogatoire a été formée à l'attention des autorités judiciaires françaises aux fins de procéder aux actes d'instruction des faits de blanchiment de capitaux.

Inspection dans le secteur des forêts: le rappel du Premier ministre

Dans une lettre à l'attention de Madame la ministre de l'Economie forestière, le Premier ministre Clément Mouamba a rappelé récemment à celle-ci de s'exécuter et de prendre toutes les dispositions à l'effet de faciliter le travail de la mission de l'Inspection générale d'Etat (IGE) auprès des services névralgiques de son département, notamment le service de Contrôle des produits forestiers à l'exportation (SCPFE). Il faut dire que la ministre, Madame Rosalie Matondo, avait sollicité la reconsidération de la mission de l'Inspection générale, alors qu'elle a été prescrite, selon le premier ministre, sur «instruction expresse» du président de la République.

Le cimetière de Loango menacé de disparition totale par l'érosion

Situé à une vingtaine de kilomètres de Pointe-Noire, le cimetière de Loango est fermé depuis 2005 parce que menacé par l'érosion. Si certaines familles ont exhumé les restes de leurs défunts, d'autres ne l'ont pas encore fait. Aujourd'hui, ce cimetière continue de voir sa superficie réduite par l'avancée de la mer qui grignote du terrain chaque année. Elle progresserait approximativement de 80 cm vers le village Tchali. Le cimetière présente un tableau triste et écoeurant: des tombes détruites, draps et couvertures en laine sortis des cercueils, ossements éparpillés, etc. Les eaux marines déracinent également des arbres et emportent des maisons. Si l'on n'y prend garde, le cimetière de Loango va se retrouver dans l'Océan Atlantique et l'érosion atteindra la préfecture du Kouilou et la Piste des caravanes.

Légal ou illégal?

Un phénomène est en train de se développer au commissariat de police de Mfilou-Ngamaba. Des jeunes placés par on ne sait qui en embuscade à l'arrêt de bus situé tout à côté interpellent des contrôleurs de bus n'ayant pas atteint l'âge de la majorité et les conduisent par force au commissariat. Selon des témoins, la libération des supposés prévenus est conditionnée par le paiement d'une somme allant de 7000 à 12000 Francs CFA. Serait-ce une façon de rançonner le peuple?

EDIC

Sensibiliser le public aux problèmes et atouts des déchets

L'ONG environnement-développement des initiatives communautaires (EDIC) est une association membre des collectifs des organisations de la société civile congolaise. Elle a été créée le 21 novembre 1994. EDIC regroupe en son sein des membres de professions diverses ayant en commun un objectif, celui d'œuvrer à la préservation écologique de la planète et à la réduction de la pauvreté. Giscard Edouard Safoula, président de EDIC nous présente cette vision et entend sensibiliser le public à la prévention et à la gestion des déchets.

***Comment pourrait-on présenter votre association et avoir une idée de ses membres?**

**EDIC association nationale intervient auprès des communautés sur différentes activités à réaliser. Ce titre, son influence se mesure à la pertinence et à la qualité des prestations.

***Quelle influence votre association a-t-elle sur la vie de la communauté?**

**EDIC est une association à but non lucratif. Elle n'a pas d'objectif économique; les revenus de certaines de ses interventions sont destinées à son fonctionnement et à la prise en charge des bénévoles.

***Dans quel domaine intervient votre association?**

**Dans le domaine de l'environnement. Nos activités couvrent les thématiques suivantes: Sauvegarde environnementale et sociale; Changement



Giscard Edouard Safoula



Les membres de l'ONG pendant le planting

climatique; Education environnementale; Vulgarisation des législations; Foresterie et Agriculture climato-intelligente.

***Toute politique de développement doit s'engager à respecter l'environnement local régional et global. Vous, qu'en pensez-vous?**

**Tout le monde s'accorde que la planète terre est un bien commun, c'est-à-dire que nul n'est épargné des impacts négatifs engendrés par les politiques de développement au niveau pays, régional ou mondial qui n'ont pas d'apport écologique et de durabilité pour le bien-être des générations.

***Le 5 juin dernier, la communauté internationale célèbre la Journée mondiale de l'environnement. A cette occasion, la ministre de tutelle, Arlette Soudan-Nonault, invitait les ONG et associations à mettre en application les dispositions du décret du 20 juillet 2011 sur les sacs en plastique. Quelle est la contribution de votre organisation à cet effet?**

**L'ONG EDIC est partenaire du ministère du Tourisme et de l'environnement. A ce titre, il est de notre devoir de relayer et de traduire en action au niveau communautaire la politique du Gouvernement.

De façon pratique, nous sensibilisons sur la question de la pollution des déchets plastiques. Pour preuve, nous avons été associés au ramassage des bouteilles plastiques au côté du ministère, au Pont de la rivière Tsiémé, arrondissement de Ouénzé, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'environnement. C'est aussi l'occasion de suggérer que le pouvoir public engage les opérateurs économiques à utiliser des emballages biodégradables et les oblige au recyclage de leurs déchets. Et cela même si le Congo manque, pour le moment, de sociétés qui produisent les emballages: respectons l'environnement.

***Brazzaville est victime d'érosions: dans l'ensemble, comment évaluez-vous la situation actuelle?**

**A propos des érosions qui menacent la ville de Brazzaville, c'est une situation très préoccupante pour les communautés riveraines, et pour l'Etat. Nous espérons qu'avec la mise en place par la présidence de la République d'une commission sur les questions des érosions des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, des approches de solutions seront trouvées. A notre niveau, nous avons une expertise sur la prévention et la stabilisation des érosions, sauf que nos maigres ressources ne peuvent pas nous permettre d'engager la gestion de certains ouvrages à titre bénévole. Pour cela, nous sommes disposés à répondre à toute offre de service allant dans le sens de la prévention, de la stabilisation des érosions et de l'afforestation des zones marginales.

***Et quel avenir pour la planète terre si en n'y prend garde?**

**Par cette question on se rappelle l'un des slogans de la conférence de RIO+ 20 Brésil à laquelle nous avons pris part: «O Futuro que Remos», c'est-à-dire «L'avenir que nous voulons». Tout compte fait, c'est à notre génération qu'incombe la tâche de prendre des résolutions fermes pour l'avenir que nous voulons, c'est notre responsabilité commune mais différenciée. Nous devons gérer durablement la ressource faune et flore au profit de toutes les générations, c'est notre sécurité collective.

***Pour revenir à la gestion des déchets, que faites-vous concrètement?**

**En terme de politique de prévention et de gestion des déchets, il y a entre autre le volet sensibilisation du public: dans les ménages, les entreprises et les industries productrices de déchets sur le tri, la collecte, le traitement et le recyclage. Malheureusement les associations dédiées à ce rôle manquent d'appuis pour se mouvoir. Une politique de développement de la filière de gestion des déchets bien élaborée est une source de profit et de création d'emplois.

Propos recueillis par Aybienne N'KOUKA-KOUDISSA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

**Comité de pilotage de la réforme du système d'information
Sécuriser les finances publiques**

Le Ministère des Finances et du budget a organisé la cinquième réunion du comité de pilotage de la réforme du système d'information des régies financières. Ce projet est chargé de mettre en place un système d'interconnexion pour sécuriser les recettes de l'Etat recueillies dans toutes les régies financières. Cette réunion présidée par Calixte Nyanongo, ministre de tutelle, en sa qualité de président du comité, a eu lieu le 17 juillet 2018 au cabinet du ministère des Finances, à Brazzaville. L'objet a été d'évaluer l'état d'avancement du projet. Car, l'enjeu essentiel est de sécuriser les recettes de l'Etat.

Au cours de cette rencontre, les cadres du département ministériel des finances, membres siégeant au comité, ont eu à faire l'évaluation du plan d'action de la réforme du système d'information. Les résultats de la réunion ont montré que le nouveau système n'est pas encore au point. Mais des améliorations ont été apportées pour accélérer l'application du nouveau système. Le Congo connaît un grand retard en matière de gestion des données fiables des recettes de l'Etat de façon sécurisée, a reconnu Calixte Nyanongo. Pour le ministre, il est urgent de passer à la phase d'exploitation du nouveau système pour conclure ce projet. L'implémentation de ce système a été retardée par certaines procédures. Le nouveau système a des logiciels comme le SIGFIP (le système intégré de gestion des finances publiques), le HR/ PAYROLL (le système in-

tégré de la paye des agents de l'Etat) et le E-TAX (le système intégré de gestion des impôts et taxes), qui remplaceront l'actuel système le SYSTAF. A la fin des travaux, Calixte



Calixte Nyanongo



Les participants suivant des explications

Nyanongo a expliqué la portée du nouveau système pour la sécurisation des recettes de l'Etat et la maîtrise des dépenses publiques. «Ce travail, j'en ai fait mon crédo. J'ai cherché à comprendre autour de nous, s'il y a des pays qui

s'en sortent mieux. On a des publications sur nos voisins au niveau de la zone qui font des recettes. Il m'a été dit que le secret, c'est l'informatisation. Sans informatisation, sans un dialogue électronique entre les entités des régies finan-

cières, il sera très difficile d'aboutir à quelque chose de semblable à ce que les autres connaissent», a-t-il dit. «L'informatisation ou l'automatisation devrait nous permettre d'atteindre cette sécurisation des recettes de l'Etat. Nous sommes à notre cinquième réunion, force est de constater que le travail avance normalement, même s'il y a eu beaucoup de difficultés dans certains modules. Ce que nous avons pu voir et vérifier nous certifie que nous sommes sur la bonne voie», a déclaré le ministre des Finances. Ce qui est attendu le plus tôt possible, c'est l'opérationnalisation de ce nouveau système informatique.

Philippe BANZ

Agriculture

Créer des agences pour accompagner les producteurs

Le coordonnateur du projet de création des agences pour accompagner les producteurs agricoles, Benjamin Christian Odjola, parle de l'expérience passée avec les offices, devenus agences. A quoi servent-elles? Quelles sont leurs missions?

Pour Benjamin Christian, pendant près de deux ans, le ministre de l'Agriculture a réalisé un travail de terrain pour comprendre les raisons de la situation alimentaire du Congo. Avec ses collaborateurs, il a sillonné les départements du Congo dans le but d'écouter les producteurs. Au sortir de ce travail, une politique nationale de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a été élaborée. «Une fois qu'on a élaboré le cadre politique, il faut un cadre réglementaire et nous avons élaboré des lois qui encadrent le travail de l'agriculture, de l'élevage, accompagné d'une programmation qui donne lieu au plan national de développement de l'agriculture», a-t-il expliqué. Evoquant la réalité des agences au niveau de l'agriculture, Benjamin Odjola a rappelé que d'autres pays ont des structures qui accompagnent les producteurs. Autrefois, le Congo avait des structures d'accompagnement des producteurs appelés offices à l'exemple de l'Office du cacao. Inspiré de l'expérience

des autres pays tels que le Sénégal et la Côte d'Ivoire, le ministre de l'Agriculture Henri Djombo a remis en programme les agences qui ont pour mission d'appuyer les producteurs dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. «Les techniciens doivent accompagner les producteurs dans la transformation et la production. Le travail se fera dans les départements avec une fixation des agents qui seront recrutés. Les agences vont servir à l'appui technique et financier aux producteurs», a-t-il dit. Benjamin Christian Odjola veut l'apport de tous pour la création de ces agences. «Nous devons tenir compte de notre culture, notre façon de penser de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Il ne faut pas attendre tout de l'Etat. Les pouvoirs publics doivent penser à la protection sociale des métiers de l'agriculture. Les assurances doivent aussi participer au développement de ce secteur en assurant le risque. Le secteur de l'agriculture est un secteur qui crée d'emploi. Il doit falloir que nous pensions



Vue des sillons de légumes

à développer ce secteur», a-t-il indiqué. Au cours du forum de l'agriculture, «nous avons présenté tous les projets issus de cette réflexion sur la politique nationale agropastorale et halieutique. De cette politique, nous avons tiré les textes de loi qui doivent réglementer ce secteur. Nous avons travaillé sur les projets de lois et des projets de statuts pour créer ces agences. Une fois ces textes adoptés au Parlement, nous procéderons à la création de

ces agences», a-t-il poursuivi. Le coordonnateur invite les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs, à être exigeants dans leur métier. «Arrêtons de considérer l'agriculture, l'élevage et la pêche comme métier pour ceux qui n'ont pas réussi dans leur vie. L'agriculture est un secteur de base. La nouvelle politique, c'est d'aller à la base et de recueillir les données. Nous ferons la politique de proximité», a-t-il relevé.

A-N'K-K.

Qui me répondra?

Le braconnage gagne sensiblement du terrain au Congo. Que faire pour décourager les braconniers?

Yolande Apendi-Mboualé (Ngamakosso-Brazzaville)

Election présidentielle en Rd Congo

Jean Pierre Bemba annonce sa candidature et son retour à Kinshasa

C'est sa première sortie médiatique depuis son acquittement dans les exactions de ses troupes en Centrafrique au début de la décennie 2000. L'ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba Gombo avait convié mardi 25 juillet dernier à Bruxelles, plusieurs médias. C'était au lendemain de l'annonce de son retour à Kinshasa, prévu pour le 1er août. Le président du Mouvement pour la libération du Congo (MLC), Jean-Pierre Bemba, déposera sa candidature pour la présidentielle du 23 décembre prochain. Mais il plaide pour une candidature unique de l'opposition afin de battre le candidat de l'actuelle majorité présidentielle, jusqu'ici pas encore révélé, quoique que des suspicions pèsent sur Joseph Kabila qui garde le suspense sur son retrait ou pas de la scène politique. Selon la constitution de la République démocratique du Congo, M. Kabila ne peut plus se positionner pour l'élection présidentielle. Ses deux mandats constitutionnels ayant expiré depuis décembre 2016



Jean-Pierre Bemba Gombo

l'unité de l'opposition sur les candidatures, la candidature au niveau de l'élection présidentielle. Parce que, si nous voulons le changement dans ce pays, nous devons passer par une unité : un seul candidat au niveau de l'opposition. Et je milite pour qu'il y ait un seul candidat au niveau de l'opposition. Et même si le choix de l'opposition était porté sur un autre candidat que lui: «bien sûr, je soutiendrais le candidat qui sera désigné par l'opposition». Actuellement, l'heure est aux préparatifs du retour du chairman dans la capitale de la RDC. La principale préoccupation du MLC, son

parti : s'assurer que le retour de Jean-Pierre Bemba se fera dans la «paix» et la «sécurité». Eve Bazaïba, la secrétaire générale du parti, dit avoir déjà écrit au gouverneur de Kinshasa pour l'informer de l'itinéraire qu'empruntera l'ex-vice-président à son arrivée et demander que ce parcours soit sécurisé par les forces de l'ordre. Eve Bazaïba dit aussi avoir sollicité le ministère de l'Intérieur, pour octroyer à Jean-Pierre Bemba une «garde permanente» d'une dizaine de policiers».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Centrafrique

Former les cadres pour relancer l'administration publique

Sous l'égide du président Faustin Archange Touadéra, il s'est ouvert mercredi 25 juillet dernier à Bangui un forum intitulé «gouvernement ouvert». Un forum de trois jours qui marque l'aboutissement d'une première phase de formation de cadres centrafricains pilotée par l'Ecole nationale d'administration (ENA) de Paris, dans un partenariat avec l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de Bangui. Quatre-vingt (80) cadres ont déjà suivi une formation sur mesure de six mois. En tout, 200 cadres doivent ainsi être formés et faire émerger des projets pilotes pour la restructuration de l'administration centrafricaine. Une trentaine de projets doivent être débattus dans les tout prochains jours.



Archange Touadéra prononçant son allocution à l'ouverture du forum

Ce forum se consacre à redorer le blason de l'administration centrafricaine, affaiblie par la crise qui secoue jusqu'ici le pays, valait la peine. La plupart des services en région ont été saccagés, désertés ou ne fonctionnent plus. C'est de manière volontariste que s'est exprimé le président Touadéra à ce sujet. Il a qualifié l'administration de «colonne vertébrale de l'Etat et du pays». Il a insisté sur la nécessité d'une administration plus transparente et plus à l'écoute des gens, qui travaille pour ses citoyens. En ce sens, il a soutenu le projet d'assises de la démocratie locale à Berberati. «Les solutions doivent être les nôtres», a-t-il poursuivi. Un projet de loi sur l'administration territoriale est déjà en préparation pour la rentrée parlementaire prochaine. A rappeler que ce forum a été organisé par l'Ecole nationale d'administration française. Le coordinateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique du président français Emmanuel Macron avait fait le déplacement. Il a tenu à exprimer publiquement le soutien de la France dans le processus de rétablissement d'une paix durable en Centrafrique, grâce à une administration bien formée. Répondant aux normes en la matière. «La France est l'ami de la République centrafricaine, n'en déplaise à certains», a conclu le haut-fonctionnaire français.

M.M.-M.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOULOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE
POINTE-NOIRE CENTRE

REPERTOIRE DES OPPOSITIONS - ANNEE 2018

N° d'ordre	Date de dépôt	Nom du requérant	Téléphone	La personne à qui l'opposition est adressée	REFERENCES CADASTRALES OU TF				OBSERVATIONS
					Section	Bloc	Parcelle	Sup.	
001	04/01/2018	PELEKE Jean Claude Camp IGET	06 959 19 21	NSITOU Bernice Mesmin	ACQ bis	342	02 et 09	1000,00	TF : 25901
002	09/01/2018	MABIALA Hilaire		C/inconnu	BM	140	01 à 10	5000,00	
003	09/01/2018	Cabinet d'avocats Bhel Espérance MOUSSOUNDA P/C Etat Cyrus	05 557 27 02/ 06 665 51 58	NSATOUNKAZI ELIP GANDESTY	ACQ bis	177	8,9,10	1500,00	TF: 12101
004	15/01/2018	MOULONGUI Ulrich	06 657 98 55	NGATSOUKASSI MAUD Gloria	CN bis	177	4 ET 7	2000,00	
005	15/01/2018	ANDZOUANA née NGAMBANI		C/inconnu	BT2	120	6 et 7	1000,00	TF: 38 742
006	16/01/2018	Michelle Paule OBOBA		Guy ABONDI	BN	65	3	500,00	
007	17/01/2018	NSONGUI Bernadette et enfants		C/inconnu	BL		5 ET 7	800,00	TF: 550
008	22/01/2018	Sylvangu Marie		MABIALA Jean Camille	M		701	1103,70	
009	22/01/2018	GATSE REBECCA Marlène s/c NGATSE Xavier Michel	06 635 10 66/ 05 535 66 16	monsieur KINZONZI BAHANABO	CG	171	7	1000,00	TF: 34017
010	29/01/2018	KIMPOLO née KAYA MOUANDZA Martine		KAMBAMBA Abel Symphonien	BN	6	9 et 10	1000,00	
011	01/02/2018	LOUBASSOU BILONGO Léonie		NTOMBO Rachel Eunice et LOUNGANI Emmanuel	BM	1	3	400,00	TF: 44843
012	14/02/2018	FAMILLE GALOMO Jean François rue EBATA n°21	06 675 80 56/ 05 618 72 69	ELENGA MBOUALA et autres					
013	16/02/2018	BOMBI Jeanne	05 559 96 84	IMBAKO Leithicia Esperance	BM	46	9	300,00	TF: 38 154
014	19/02/2018	FOUISSANSONI Geneviève	06 925 75 28	MBOMBI Jeanne	BN	46	01 à 8	4000,00	
015	19/02/2018	SUCCESSIBLES de feu BAZEBIMIO née MPASSI Thérèse	05528 32 93/ 06 664 09 91	Veuve dame PAMBOU née PAMBOU LOUMONA Dieudonné	BN	250	5	500,00	TF: 34017
016	21/02/2018	Cabinet d'avocat Marie Paul MBEMBA LOZY P/C Monsieur NGANGA MAYELA Florrent	06 664 21 87/ 05 332 44 56	MITCHISSOUNGOU Michel	BP	16	03 et 10	1247,00	
017	26/02/2018	Famille Tchapi et MAKOSSO	06 868 28 47/ 05 379 44 98	MAKOSSO TCHAPI Meaxim	bp	136	8 et 9	1500,00	TF: 15733
018	27/02/2018	GALIBA Severin	05 742 20 54/ 05 316 35 33	Mme OBAKA Paulin Chantaline	BT2	14	5 et 9	1500,00	
019	27/02/2018	IBOMBO Siméon Pascal	05 557 72 30/ 06 658 34 26	LOUOLO Danielle	ACQ	16	1 à 10	500,00	TF: 38 154
020	28/02/2018	MAKANDA née TCHISSOUMBOU Marguerite		ANINATOU MAZU	M	1	402	804,25	
021	01/03/2018	BAKALA Antoinette		TCHICAYA YASSIMALE Valéry	BS	71	8 et 19	560,00	TF: 15482
022	09/03/2018	LIMBA BOUANDI Arthur		BAGNANKANA née MOUTINOUI et enfants	-	-	-	3000,00	
023	09/03/2018	ITOUA Rufin Armand		La société HIGH logistic SARL (Représenté par M/ MBAYE DEMBA)	ACV1	70	1	2526,38	TF: 15733
024	13/03/2018	NDINGA OPIEROP	06 664 42 63/ 06 539 44 54	C/inconnu	H	18	8	500,00	
025	20/03/2018	Mme PAMBOU née KATERSA Pauline	05 556 22 43/ 06 674 45 78	Mme SOMBO VOUMOLY Nadège Marina	BT2	38	9	750,00	TF: 34017
026	21/03/2018	Famille MPANGA, représentée par Mr MAPOUEKO J. Didier		Famille MPANGA représentée par M/BOUYI LEMMY Léopold et MPANGA Consorts TCHICAYA Jean et MALONGA	CN bis	133	7	500,00	
027	21/03/2018	Mme MALOMBE Narcie		MABIALA Joëlle Adriana	BL	15	1	750,00	TF: 44843
028	27/03/2018	Mr NZAOU Rigobert	06 680 01 52	NZAOU TCHICAYA Roland	BV	169	8	500,00	
029	29/03/2018	Mr BOUANGA NIAMBI Patrick Urbain	06 664 14 78/ 06 674 82 87	Mme SIMBOU Christine tél: 05 727 03 43	BM	91	10	500,00	TF: 38 154
030	29/03/2018	Maitre BATANTOU Olivier S/C Dame BADILA LEMBE NZOUZI Luce Aurore Floridie	06 6654 53 20	OSSOMBO ONGANDA Rutine	CD5	63	8ter et 9	800,00	
031	29/03/2018	Mlle BISSOUTA Cathérine CQ MOUYORI	06 838 16 56/05 793 72 46	C/inconnu	M2	13	10	720,00	TF: 38 154
032	30/03/2018	Mr EMMANUEL Sahir		ELENGA OMBEMBA Dyan et Rayane	Zone rural				
033	03/04/2018	Clan NGOUEL TCHINGANG NGOMBI, représenté par M Jacques Isidore NGOMLOMB		Mme GOUBU Ruth Claude Laëticia	BN	26	6 et 6bis	500,00	TF: 15733
034	06/04/2018	Mlle OBAMBI Hemerancie Juliette		MTINI Innocent	Zone rural				
035	09/04/2018	Clan KONDI - M'BAKA		NZITA PATTY Renee ATOU Yannick	NI	5	8	400,00	TF: 15733
036	09/04/2018	Clan TCHIMPANANA		KOUETO NIKOUE Amena	BL	31	5	750,00	
037	12/04/2018	BIZOU Severin		ORLOU Igor	BP	127	1,3,5 et 6	6851,24	TF: 15733
038	13/04/2018	SCI Julia Properties	06 666 88 88	Mr KONGO BANBU Galène Bice	BN	232	1	500,00	
039	17/04/2018	Mr LEBO ONTINI Crépin (commissaire du commissariat de Mongo MPOUKOU)	05 557 67 38/ 06 623 29 81	NZABA Anabelle	BT	32	1,2,17,18	2000,00	
040	17/04/2018	Direction Départementale du Domaine Publique							

Le chef de Bureau,
Ashley Danh POUTANCE,
Inspecteur des Impôts et du Domaine Divisionnaire Adjoint



NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

COMMUNIQUE

Le CESAG, institution de formation en management sous tutelle de la BCEAO, vous informe de son concours d'entrée aux diplômes suivants pour l'année académique 2018/2019: **Licences, Master & MBA.**

Date de concours: 28 et 29 juillet 2018.

Télécharger le dossier individuel d'admission sur le site www.cesag.sn, le remplir et l'imprimer pour le dépôt à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville, le centre d'examen.



OFIS BT
BUILDING TECHNOLOGIES

7 Raisons de se doter d'une solution **Téléalarme**

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

- Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.
- Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.
- Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.
- Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.
- Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.
- Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.
- Coût** attractif.

@OFIS.CG @OFIScg OFIS

Une marque **OFIS**
IT. Services. People. You trust.

PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME
en contactant le 06 899 98 53

COMMUNIQUE

Prélude au financement des projets relatifs aux fonds d'auto-assistance de l'ambassade exercice 2017-2018, l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique est heureuse d'annoncer aux Organisations Non Gouvernementales et aux groupements coopératifs qu'elle organisera trois sessions informatives sur les Fonds d'Auto-Assistance de l'Ambassadeur le Jeudi 2 Août (de 9: 00 à 12: 00 et de 13: 00 à 16: 00) et le Vendredi 3 Août 2018 de 9: 00 à 12: 00) dans la salle polyvalente de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique.

A cet effet, l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique demande à toutes les Organisations Non Gouvernementales et à tous les groupements coopératifs désireux de prendre part à l'une de ces dites sessions, de bien vouloir s'inscrire au plus tard le 31 Juillet 2018 à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique ou en ligne à l'adresse e-mail suivante: Congogrants@state.gov.

Le nombre de places est limité.

IN MEMORIAM

27 juillet 2012 – 27 juillet 2018, il y a 6 ans nous quittait Patrice MISSAMOU

Responsable commercial de La Semaine Africaine, Patrice Missamou a rejoint la maison du Père, le vendredi 27 juillet 2012. Son souvenir est encore vivace dans la mémoire de tous ses collègues de service. Dynamique, rigoureux dans le travail bien fait, attentif aux plaintes des autres et expéditif dans les contrats qui liaient la Semaine Africaine avec les partenaires, surtout avec les sociétés de téléphonie mobile comme, AIRTEL et MTN CONGO, Patrice Missamou savait vendre le produit et convaincre le client quelles que soit les difficultés.



En cette date mémorable, ses collègues de service invitent tous ceux qui l'ont connu à garder une pensée pieuse pour lui.

Paroisse Sainte-Jeanne d'Arc de Madzia (Diocèse de Kinkala)

Ouverture de l'année jubilaire marquant le cinquantenaire

La bourgade de Madzia a été une de ces zones difficiles d'accès, à cause des derniers conflits armés qu'a vécus le département du Pool. Aujourd'hui, nous pouvons dire que le retour progressif de la paix est remarquable. Et, la pastorale, notre souci premier et majeur, tente aussi de renaître de ses cendres. C'est pourquoi, le 9 juin 2018, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, avec une délégation d'une vingtaine de personnes, est arrivé à la paroisse Sainte Jeanne d'Arc de Madzia pour la cérémonie d'ouverture du jubilé d'or de cette paroisse, couplée à l'installation du nouveau curé, l'abbé Marie-Joseph Mienakanda Ndokolo, et la célébration des premières communions et confirmations de quelques chrétiens. La célébration eucharistique, a eu une teinte très «œcuménique», le dimanche 10 juin 2018, le dixième de l'année liturgique-B.



Mgr Louis Portella M. ayant installé l'abbé Marie-Joseph Mienakanda N.

Tout le décor a vraiment exprimé la fête: un accueil chaleureusement mouvementé, une animation liturgique en pompe, un intérêt lisible sur tous les visages, auprès de toutes les composantes de la contrée de vivre ce moment particulier. On pouvait noter, lors de la célébration eucharistique, la présence des chrétiens de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), Consistoire de Madzia, conduits par le coordonnateur du Consistoire lui-même; ainsi qu'une délégation de l'Armée du Salut. C'est ensemble, dans l'unité que les fidèles du Christ sont appelés à donner le témoignage de leur foi, de leur espérance et de leur charité.

L'intrépide Père Jean-Baptiste Gur, d'heureuse mémoire, cinquante années se sont aujourd'hui écoulées. Cinquante ans d'âge, on aurait dit d'une

chrétiens, nombreux se sont consacrés au Seigneur comme prêtres, religieux et religieuses dont une poignée représenta-

attention particulière comme celle que l'on porte à un enfant à peine né. Jeune de cinquante ans, la communauté chrétienne



L'évêque de Kinkala et le nouveau curé posant avec les concélébrants

personne qu'elle a atteint l'âge de la maturité. Pour Madzia, on peut aussi le dire, car on peut aujourd'hui constater qu'à Madzia, le christianisme a pris vraiment racine, que son feuillage demeure vert et que les fruits n'ont pas manqué. De ces

l'abbé Apollinaire Bounkazi, Ildevert Mathurin Mouanga, Jean-Baptiste Kintombo, Sœur Edith Mavouala). Madzia est encore jeune, étant donné qu'une paroisse n'a pas d'âge! Elle nécessite donc une



Le peuple de Dieu participant à la messe

de Madzia est une paroisse à besoins multiples, surtout en ces temps difficiles, à commencer par la route, les infrastructures scolaires et sanitaires, et encore, la consolidation de la paix, l'appui pour le développement agro-pastoral, car le

peuple vit essentiellement de culture vivrière. Ceci appelle le concours des personnes de bonne volonté pour porter une main secourable à cette population, pour tenter de juguler la pauvreté structurelle à laquelle elle est presque condamnée. Ne l'oublions pas, la fête n'est qu'à ses débuts! Elle n'a fait que prélude les choses les plus sérieuses à venir! Sainte Jeanne d'Arc nous fixe rendez-vous pour juin 2019. Le sacrifice de tous et de chacun ainsi que l'engagement d'aide spirituelle et matérielle sont plus que jamais sollicités pour que la clôture de la fête jubilaire réussisse au maximum. Oui, c'est dans le sacrifice que la

Diocèse de Gamboma

Publication de bans

Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, annonce aux ouvriers et aux communautés chrétiennes de son diocèse que le samedi 4 août 2018, en la paroisse Sainte Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko, il appellera au diaconat et au presbytérat pour le service de l'Eglise diocésaine, les candidats dont les noms suivent: pour l'ordination diaconale, Gabin Hiver Giresse Aloua, Ledestin Sabinou Bia Ebeze, Marc Sanders Okemba Olingou; pour l'ordination presbytérale: abbé Bénéchou Crispal Dongali Taranguebali, abbé Belvy Kanga Elenga. Avant de procéder à ces ordinations, l'évêque de Gamboma prie toute personne qui saurait un motif pouvant empêcher l'un de ces candidats à accéder aux ordres de bien vouloir l'en informer en toute conscience, et recommande de porter dans les prières ces jeunes que le Seigneur appelle à travailler dans sa moisson. Très fraternellement dans le Christ!

de ta patronne, tu as tenu au milieu de vents et marrées de l'insécurité, sois le modèle de la persévérance dans la peine.

Abbé Wil-Drisch de l'Eucharistie, Secrétaire Chancelier du diocèse de Kinkala

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA Notaire

116, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC, 1er étage Centre-ville - Brazzaville E-mail: lockmaf@yahoo.fr/B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82 BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «MOABI»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au capital de CINQ MILLIONS (5 000 000) de Francs CFA Siège social: 46, avenue William Guynet, Centre-Ville, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du sept juin deux mil dix-huit (07/06/2018), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «MOABI», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le huit juin deux mil dix-huit (08/06/2018), folio 100/6, n° 287, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: La société a pour dénomination sociale «MOABI»;

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associée unique: - La Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle dénommée: «IDES CONSULTING»;

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts sociales de DIX MILLE (10 000) FRANCS CFA chacune, numérotées de UN (1) à CENT (100), entièrement souscrites et libérées en totalité;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 46 de l'avenue William GUYNET, Centre-Ville (République du Congo);

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:

- La surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles;

- La sûreté aéroportuaire et aérienne au profit des aéroports et des compagnies aériennes;

- Le conseil, l'étude, l'information dans le domaine de l'analyse et de la gestion des risques humains et matériels;

-L'assistance, le conseil, la formation, le recrutement et de manière générale, toute intervention visant à l'amélioration du fonctionnement des entreprises, notamment celles du transport aérien, et à la protection des personnes et des biens dont elles sont responsables;

- La prise à bail, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets et droits de propriété intellectuelle, pour toutes les activités définies ci-dessus;

- La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe; - Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet;

Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date du onze juillet deux mil dix-huit (11/07/2018), sous le numéro 18 DA 441;

Immatriculation: La SARLU «MOABI» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/18 B 7507 du onze juillet deux mil dix-huit (11/07/2018);

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérants statutaires: Monsieur BONNET Jean-Paul Robert Henri et Madame GIRAUD Catherine Marie Thérèse.

Pour avis, Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA.

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA Notaire

116, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC, 1er étage Centre-ville - Brazzaville E-mail: lockmaf@yahoo.fr/B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82 BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «NEXUS AGENCY»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au capital de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA Siège social: 64, rue Mpangala, Talangai, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du dix-huit mai deux mil dix-huit (18/05/2018), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «NEXUS AGENCY», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé, le vingt-deux mai deux mil dix-huit (22/05/2018), folio 089/3 n° 255, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: La société a pour dénomination sociale «NEXUS AGENCY»;

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU); Associée unique:

• Madame ETAKI née LEMBILA Carene Sandra;

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) F. CFA. Il est divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 64 de la rue Mpangala, Talangai;

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: - La représentation, le courtage et la promotion des produits de santé médicamenteux et non médicamenteux;

Immatriculation: La SARLU «NEXUS AGENCY» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, en date du cinq juin deux mil dix-huit (05/06/2018), sous le numéro CG-BZV-01-2018-B13-00027;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérante statutaire: Madame ETAKI née LEMBILA Carene Sandra.

Pour avis, Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire.

Paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila (Archidiocèse de Brazzaville)

Les abbés Gervais Yombo et Narcisse Elemba ont célébré les 20 et 10 ans de sacerdoce

L'église Notre-Dame de Fatima de Mpila a vibré particulièrement, samedi 21 juillet 2018, lors de la messe commémorative des 20 ans et 10 ans de sacerdoce des abbés Gervais Protais Yombo, prêtre du diocèse d'Owando en mission à Toronto (Canada) et Narcisse Hervé Elemba, prêtre congolais relevant du diocèse de Troyes (France). Organisée par Afrika Telema, une œuvre de bienfaisance pour la promotion de la paix dans le monde, cette messe célébrée par l'ainé des deux prêtres jubilaires a été concélébrée par le cadet des deux jubilaires et une quinzaine de prêtres dont le père Jean Marie Bukasa Malu, curé de la paroisse à l'honneur et fondateur d'Afrika Telema, l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Paul Dongagba, vicaire général d'Owando et aîné des jubilaires, l'abbé Jean Louis Bourdia, doyen des prêtres congolais vivant au Canada, les anciens confrères prêtres de l'abbé Yombo, pendant qu'il était encore recteur du Grand séminaire de théologie, ainsi que ses anciens étudiants devenus prêtres aujourd'hui.



Les abbés Gervais Protais Yombo (à dr) et Narcisse Hervé Elemba

Àu début, l'abbé Gervais Protais Yombo, célébrant du jour, a dépeint l'œuvre sacerdotale qu'il accomplit en vingt ans et celle réalisée par son cadet dans le sacerdoce en dix ans de ministère. Il a fait savoir en quoi il était important pour eux de revenir au pays pour fêter leurs anniversaires de vie sacerdotale. Deux allocutions ont caractérisé le début de la messe: le mot de bienvenue et d'action de grâces en l'honneur des 20 ans et 10 ans de sacerdoce des prêtres jubilaires, lu par Clarisse Ibara, secrétaire de la paroisse Notre-Dame de Fatima et celui de Marie des Anges, conseillère à la communication d'Afrika Telema. Dans son homélie, l'abbé Paul Dongagba a restitué les grands

moments du parcours ayant conduit les deux prêtres au sacerdoce, en ce qu'il a eu l'ainé des deux comme stagiaire vacancier à la paroisse de Loukoléla. Poursuivant sa prédication, le vicaire général d'Owando a épinglé ce en quoi réside la richesse du ministère sacerdotal, en affirmant: «La richesse de votre ministère réside dans la fidélité au Seigneur», rappelant ainsi aux jubilaires, de demeurer attachés au Seigneur en dépit de toutes les circonstances pouvant jalonner leur vie respective. Peu avant la fin de la messe animée par la chorale Angélus de la paroisse à l'honneur et le chœur diocésain les amis du Grégorien, à laquelle participaient plusieurs autorités civiles et militaires ainsi que des parents, amis et

connaissances des jubilaires, l'abbé Narcisse Hervé Elemba a prononcé le mot de remerciements au cours duquel il s'est présenté au peuple de Dieu, et a présenté son parrain, M. Jean Jacques Nzanga Bazo, paralytique, qui s'est relevé par la puissance de l'intercession de la Vierge Marie, au cours d'une nuit de prière, la veille de la Pentecôte. C'est l'abbé Paul Dongagba qui a relaté l'histoire miraculeuse par laquelle le parrain d'un des jubilaires a abandonné son tricycle pour désormais marcher debout avec ses deux pieds. Le père Jean Marie Bukasa Malu a édifié l'auditoire sur la genèse de ses relations avec l'abbé Gervais Protais Yombo, qui, en sa qualité de membre d'Afrika Telema, l'aide considérablement dans ce sens. S'exprimant à son tour,

l'abbé Gervais Protais Yombo a remercié l'abbé Paul pour les sages conseils reçus de lui, pour l'encadrement et l'héritage chrétien reçu; leurs confrères dans le sacerdoce pour leur présence affective; et tous ceux qui de près ou de loin leur ont apporté un soutien multiforme dans des circonstances diverses. A signaler que cette commémoration se poursuivra samedi 28 juillet, à Owando, dimanche 29 juillet, à Makoua et dimanche 5 août 2018, à Pointe-Noire, avant que les deux jubilaires ne regagnent leur terre de mission respective. «Tout est bien qui finit bien», une collation offerte au siège d'Afrika Telema, non loin de la paroisse, a permis de clôturer la soirée en beauté.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XVII^e dimanche du temps ordinaire-B-

Il y a là un jeune garçon!

Textes: 2 R 4, 42-44; Ps 144; Eph 4, 1-6; Jn 6, 1-15

Chers frères et sœurs, C'est un grand moment, un moment de joie partagée... C'est vrai que ça fait beaucoup de bien de méditer un miracle que Jésus vient d'accomplir dans les évangiles, ceci inspire à notre conscience la proximité et la marque de sollicitude de Dieu en vers l'humanité. Vous savez, quand le Seigneur est sur le point de faire un «miracle», qu'il guérisse ou qu'il délivre, ou encore multiplie les pains, il commence par demander: a priori ce que nous avons! Ici, la question se pose comme telle: «est-ce que vous avez de quoi leur donner à manger?». C'est-à-dire est-ce que vous avez des biens, quelle est notre contribution avant tout? Mais non, même avec notre modeste part, ça n'aurait pas suffi évidemment pour un miracle! Cependant, il y a quelque chose qui peut suffire en tout cas, et qui est toujours en abondance, ce que nous avons reçu gratuitement de Lui et que nous devons partager en retour, c'est l'Amour: la joie d'aimer et de partager avec l'autre. Ce trésor nous l'avons dans le cœur, qu'est-ce que nous en faisons? Oui, si le Seigneur est avec et en nous c'est pour que le bien abonde, de nos cœurs pour la vie. «Multiplier», c'est l'unique opération que Jésus nous autorise en ce jour. Remarquons le, c'est un enfant, qui apporte et pourtant pas grand-chose, certainement parce qu'il n'est pas grand lui-même; mais ce peu a été le facteur décisif, pour nourrir des milliers de personnes.

Chers tous, il est assez aisé de méditer l'évangile de ce jour, non seulement sur l'admiration du grand format, de la multiplication des pains. Mais aussi, sur le cliché de la rencontre entre Jésus et la foule. Et que se passe-t-il dans cette rencontre? Il n'y a pas de mot pour le dire, le déploiement de l'incomparable «compassion de Dieu» qui voit et qui sait. Que voit-il et que sait-il? Il connaît notre attente et notre désir qui s'expriment instantanément par la faim et la maladie, l'exclusion et la marginalisation, l'égoïsme et la cupidité, la violence et le banditisme, la paix et la justice, la liberté et l'épanouissement... Ce sont là les misères de notre temps.

Bien-aimés, ce peuple souffrant est bel et bien en marche vers l'amour et la miséricorde divine. Une marche qui n'est pas sportive, mais «spirituelle et thérapeutique» parce que nos désirs et nos besoins sont tournés vers le Seigneur notre espérance. De toute évidence, sur la montagne de Palestine, ou sur les tierces montagnes de notre existence, nous sommes cette foule assoiffée de salut, car elle connaît l'omnipotence et l'omniprésence de son Rabbi. Jésus, qui vient à notre rencontre, veut tous nous combler, nous nourrir, nous satisfaire... mais il faut bien que, Jésus se sente touché par nous! Même si le regard compatissant de Dieu est prêt à se consumer de pitié devant la précarité de l'humanité. Il faut bien que notre désir de salut, soit aussi exprimé; de sorte que Dieu qui espère de nous, et implore nos efforts, ait raison de nous secourir. C'est l'invitation à coopérer qu'il fait d'ailleurs à ses disciples, laquelle va être saisie par le «jeune garçon». Que serait la multiplication des pains sans l'offrande de ce jeune garçon?

Enfin de compte, nous pouvons profiter de la tendresse bienfaisante de Dieu et suivre fidèlement l'appel que nous avons reçu, si notre foi s'illustre, à l'instar du garçon, et que «l'enfance», catégorie de l'Amour de Dieu que traduit l'humilité, la pureté, la modestie... demeure le vade-mecum de notre vie chrétienne. Eh bien! Avec Marie notre modèle, demandons au Seigneur plus d'humilité et de charité. Aux aînés, les plus vieux, nous disons: imitons tous, les valeurs fondamentales de l'enfance et devenons missionnaires de «la joie de l'humilité, la tendresse de la charité et la patience» Amen!

Abbé Cellot-Primat NKOUNGA MABIKAS
Vicaire paroissial, cathédrale Saint Louis de Nkayi

COMMUNIQUE

L'Association Saint Michel Immaculée Conception de Ouenzé (ASMICO), «Bana Sango Grivaz» et les paroisses Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, Saint Augustin de La Tsiémé, Saint Jean-Baptiste de Talangai, et Saint Joseph de Tout pour le Peuple commémoreront le 10^e anniversaire de la mort du Révérend Père Jean Marie Grivaz, le Grand Bâtitseur. Du jeudi 2 au samedi 4 août 2018: triduum. Samedi 4 août 2018, de 15h30 à 17h 30, causerie sur la vie et



l'œuvre du Père Grivaz et témoignages. Dimanche 5 août 2018 à 10h 30, messe d'action de grâces en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.

Elle était à l'exemple de Marie, mère de Dieu, de corps et de cœur au service de Dieu et des autres. Intervenant en dernier, Mgr Anatole Milandou a remercié

le Seigneur du travail que Sr Anchilla a effectué durant 30 ans en faveur des peuples du Congo.

Juvet Pierre NGOUONO

Paroisse Ndonga Marie de Mfilou (Archidiocèse de Brazzaville)

Une messe en mémoire de Sœur Anchilla Huybers

C'est avec une profonde tristesse que la communauté paroissiale de Ndonga Marie, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, a appris le décès de sœur Anchilla Huybers, religieuse de la congrégation des Sœurs de Marie Madeleine Postel. Décès survenu en Hollande (Pays-Bas), mercredi 11 juillet 2018, à l'âge de 86 ans. Sœur Anchilla a longtemps œuvré dans la paroisse Ndonga Marie de Mfilou. Etant donné que son inhumation a eu lieu le mercredi 18 juillet 2018, en Hollande, la paroisse a célébré une messe pour le repos de son âme, à 12 h, le même jour. Mais avant la messe, une veillée paroissiale a eu lieu en sa mémoire.



Mgr Anatole Milandou présidant l'eucharistie

Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la messe a été concélébrée par une dizaine de prêtres. Les religieux et religieuses de diverses congrégations implantées dans différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville ont été comptés parmi les participants à la messe, aux côtés des chrétiens également nombreux.



Sœur Anchilla Huybers

Dans son homélie, l'abbé Vincent Massengo a exhorté la communauté chrétienne de Ndonga Marie à être au service des autres. Que dire face à ce désastre? Quel remède pour nous consoler face à ce processus irréversible. Nous sommes tous impuissants, faibles, sans résistance face à l'irréparable. Sœur Anchilla avait un cœur missionnaire. Toute sa vie était au service du Christ et des pauvres. Sa compassion envers les plus vulnérables, sa simplicité, son humilité et son assiduité aux

offices étaient remarquables.

Qui était Sœur Anchilla?

Née le 24 août 1931 à Booxmer, en Hollande (Pays-Bas), entrée dans la vie religieuse vers 1949 dans la congrégation des Pauvres filles de la miséricorde à l'époque, aujourd'hui sœurs de Sainte Marie Madeleine Postel, sœur Anchilla arrive en 1973, au Congo, dans la communauté de Ndonga Marie. Des

son arrivée, elle s'est mise à travailler, dans le service des maladies infectieuses, à l'Hôpital général, l'actuel Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) pendant 15 ans. Sr Anchilla s'engagea dans la pastorale des personnes vivant avec la poliomyélite. Cette formation lui permit d'implanter à Ndonga Marie, un centre destiné à cette pastorale. Les événements socio-politiques de 1993 l'obligent avec quelques religieuses à quitter la communauté de Mfilou pour se rendre à Mbanza-Nganga où elle reste une année. De là, elle se rend à Loulobo pour une nouvelle mission. Ayant un souci majeur pour traiter les malades atteints de diverses pathologies, elle se consacre à leurs soins dans la discrétion. La paix n'étant pas

rétablie dans le département du Pool, elle quitte de nouveau cette communauté en 1998 et revient à Ndonga Marie jusqu'à son départ en Hollande (Pays-Bas) en 2011 pour des soins. Elle ne voulait pas regagner définitivement son pays.

Vers la fin de la célébration eucharistique animée par la Schola Populaire, la chorale Les Messagers du Seigneur et les amis du Grégorien, une religieuse de la Congrégation explorée, a adressé un mot de remerciements à l'archevêque pour avoir accepté de venir compâtrer à leur douleur, malgré ses multiples préoccupations, tout en louant les mérites de Sr Anchilla qui était toujours joyeuse, généreuse avec un sourire et des larmes intarissables dans les moments de joie, tout comme dans les moments douloureux.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux

Commission ad hoc du marché

Appel d'offres international ouvert n°11/BEAC/DGE-DIT/AOIO/Bien/2018 pour la fourniture, en lots indépendants, de divers Equipements réseaux dans les Centres de la BEAC.

Dans le cadre de la modernisation de son réseau de télécommunications, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers équipements réseaux et un support matériel et logiciel pour une année. A cet effet, elle invite, par le présent avis, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une offre. L'appel d'offres est, subdivisé en-deux(02) lots indépendants comme suit:

- lot 1: équipements CISCO;
- lot 2: équipements Symantec Proxy.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marches de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE-SERVICES CENTRAUX
Secrétariat General - DOAAR-CGAM,
14^e étage, porte 1412.

736, Avenue Monseigneur Vogt;
B.P.: 1917, Yaoundé - Cameroun
Tél.: (237) 222 23 40 30;
(237) 222 23 4060
poste 5403 ou 5432
Fax: (237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) F. CFA par lot.

Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement ac-

compagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) F. CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le mercredi 5 septembre 2018 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{eme} étage,
porte 15.01

736, Avenue Monseigneur Vogt
B.P.: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une phase le mercredi 5 septembre 2018 à 13 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé, en présence des représentants des commissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé le, 10 Juillet 2018.

Le Président de la Commission ad hoc.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux

Commission ad hoc du marché

Appel d'offres international ouvert n°10/BEAC/DGE-DIT/AOIO/Bien/2018 pour la fourniture, en lots indépendants, de diverses licences logicielles

Dans le cadre de sa politique de sécurisation du Système d'Information, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) envisage d'acquérir, sur ressources propres, diverses licences logicielles. A cet effet, elle invite, par le présent avis, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une offre.

L'appel d'offres est subdivisé en quatre (04) lots indépendants comme suit:

- Lot 1: licences Checkpoint;
- Lot 2: licences IBM-ISS;
- Lot 3: licences SYMANTEC;
- Lot 4: licences BLUECOAT.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours Ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE-SERVICES CENTRAUX
Secrétariat Général-DOAAR-CGAM,
14^e étage, porte 1412.

736, Avenue Monseigneur Vogt –
B.P.: 1917, Yaoundé - Cameroun
Tél.: (237) 222 23 40 30; (237) 222 23
40 60 poste 5431 ou 5403;
Fax: (237)222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille(200000) FCFA par lot.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumissions sous forme de garantie bancaire

à première demande conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) F. CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 6 septembre 2018, à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^e étage,
porte 15.01

736, Avenue Monseigneur Vogt
B.P.: 1917, Yaoundé - Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en une phase le jeudi 6 septembre 2018 à 13 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 9 juillet 2018.

Le Président de la Commission ad hoc.

Agence universitaire de la Francophonie Former aux fondamentaux de la scénarisation pédagogique

Dans le souci d'arrimer l'Université Marien Ngouabi aux autres universités membres dispensant des enseignements à distance, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) a tenu du 11 au 13 juillet dernier une formation à l'endroit des enseignants chercheurs de l'unique université publique du Congo, sur les fondamentaux de la scénarisation pédagogique. 25 enseignants y ont pris part.



Les participants et le vice-recteur

Sous la supervision de Jean Maurille Ouamba, vice-recteur de l'Université Marien Ngouabi, chargé des affaires académiques, cette formation a été animée par Peter Kidoudou, informaticien-formateur. Elle a eu pour objectifs de concevoir des formations efficaces en ligne en articulant de façon structurée et pertinente les connaissances visées et les activités proposées aux apprenants, d'une part, et de développer la capacité de l'apprenant à innover en intégrant de nouvelles approches pédagogiques.

Il est temps que les enseignants de l'Université Marien s'approprient les différentes formations conçues par l'AUF, pour que l'Université réussisse son internationalisation, par la mise en ligne des formations, a déclaré Achille Benjamin Sompá, responsable du Campus numérique de Brazzaville. De

la sorte, elle participerait à «la diversification économique par la mise en vente de ses formations de par le monde», a renchéri Jean Maurille Ouamba. La formation est tombée à point nommé dans la mesure où, actuellement, l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC) devient une exigence et un critère d'évaluation pour une inscription aux listes d'aptitudes et aux différentes fonctions de l'Enseignement supérieur. Il est donc «impérieux d'organiser des formations de ce type au profit des enseignants», a martelé le vice-recteur dans son adresse aux séminaristes. Pour Alain Fernand Lousakoumounou, participant, s'arrimer aux TIC est d'une grande importance pour tout enseignant du supérieur, parce qu' «aujourd'hui, l'évaluation

de l'enseignant au niveau du CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur), est aussi tributaire de sa capacité à innover en terme de pédagogie universitaire... l'utilisation des TIC est même un critère d'évaluation au CAMES». Un autre séminariste, Brice Pulcher Mohondabeka a soutenu que «mettre un cours en ligne peut nous arranger dans bien des cas. Si nous étions habitués à donner des cours en présentiel, pendant cette formation nous avons appris une nouvelle approche, celle consistant à donner des cours même à distance». Grâce à cette initiative de l'AUF, il est fort probable que, sous peu, les formations à distance redeviennent effectives à l'Université Marien Ngouabi.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Education

L'école de la Fraternité bientôt labélisée Terre d'école

Dès la prochaine rentrée scolaire (2018-2019), l'école primaire de la Fraternité à Bacongo, dans le 2^e arrondissement de Brazzaville, ouvrira ses portes sous le label Terre d'école. Un label consacrant la vulgarisation de l'éducation environnementale comme fondement du contenu pédagogique à dispenser. Le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, l'a visitée le 13 juillet dernier, avec la délégation du projet «Terre d'école» conduite par sa promotrice Maria Maylin.

L'école primaire de la Fraternité est en pleine réhabilitation, pour répondre aux normes internationales de ce label. Elle aura un contenu pédagogique particulier mettant l'accent sur la promotion des valeurs écologiques, des principes du développement durable, des activités agropastorales, bref sur l'éducation environnementale.

Pour Anatole Collinet Makosso, il s'agit de créer une école répondant à la volonté gouvernementale de sensibiliser les

générations à venir à l'un des principaux enjeux mondiaux, à savoir: le défi environnemental. Volonté qui rejoint la vision écologique du président de la République Denis Sassou Nguesso, décrite dans son ouvrage «L'Afrique, enjeu de la planète», a-t-il rappelé. Cette école deviendra le lieu d'expérimentation de la nouvelle école congolaise destinée à former des citoyens écologiques avisés sur le péril que court la planète. Bien que publique, cette nouvelle école

aux programmes scolaires ambitieux a besoin d'un apport des parents d'élèves, a indiqué le ministre. L'Etat n'étant pas toujours en mesure de budgétiser l'établissement.

Le modèle de financement participatif de cette école est la solution idéale pour garantir son fonctionnement. Sa réhabilitation est entièrement financée par l'Etat et les actuels apprenants seront exonérés du financement participatif, du moins pour les premières années. Avant la rentrée scolaire prochaine, une journée porte ouverte du nouvel établissement labélisé sera organisée. A Pointe-Noire, c'est l'école primaire Jean Felix Tchicaya qui abritera l'expérience de la nouvelle école écologique.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

IN MEMORIAM

26 juillet 2006-26 juillet 2018

Il y a 12 ans, nous quittait notre mère et grand-mère, Mme ONA-GOUBY née ALPHONSINE GOLENGO

Tes enfants, tes petits-enfants ne t'oublieront point, tout comme ils n'oublieront jamais ta chaleureuse affection et ta sympathie, ainsi que ta joie contagieuse de vivre et l'amour que tu leur as transmis. Ils resteront à tout jamais graver en eux tel le grain de blé tombé en terre qui meurt pour donner du fruit.

En ce jour anniversaire de sa mort, des messes seront dites en l'église Sainte Marie de Ouenzé les 26 et 27 juillet, à 6H15mn.



ANNONCE

Fondation
Cardinal Emile
Biayenda
(FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville
Réception: lundi, mercredi et vendredi
Heures: 9h30 à 13h30
Nos prix sont à la portée de toutes les bourses
Profitez-en!

Mœurs

Brazzaville, cité de Bacchus

La ville-capitale du Congo, Brazzaville, la verte, est de plus en plus envahie par des débits de boissons, dits «caves», des «nganda» et autres lieux de distraction où coulent à flot des boissons alcoolisées servies sans se soucier de l'âge du consommateur ou de son état de santé. On y boit de façon déraisonnable; pour peu de frais une flopée de flacons d'alcool est garantie.



Des Brazzavillois buvant dans un débit de boissons

Dès 10 heures du matin, des gens s'attablent dans ses caves, pour boire. Et aux heures crépusculaires, c'est-à-dire dès 17 heures, les chaussées de Brazzaville sont occupées par les tables des caves. Malgré la situation économique difficile que traverse le pays, ces lieux de distraction et de vente de boissons sont toujours fortement fréquentés par les Brazzavillois. Pour Guenaul Mbara, jeune chauffeur de taxi fréquentant ces milieux, les gens les prennent d'assaut pour oublier leurs problèmes. «Le travail que je fais est très difficile, il faut se lever tôt et se coucher tard. A cela s'ajoutent le manque de clients, les difficultés financières et les problèmes familiaux. Il est normal qu'après une journée de dur labeur, on se soûle un peu pour oublier», affirme-t-il.

A la question de savoir si toutes ces caves disposent d'une autorisation formelle de la Mairie de Brazzaville, les tenan-

ciers établis à Kombo-Matari, place de la Télé, répondent oui. D'autres n'ont pas voulu répondre. Autorisations ou pas, une chose est sûre: ces caves vendent de l'alcool à qui le veut. C'est le cas de ce jeune de 15 ans, Christian, qui facilement, peut consommer plus de quatre bouteilles dans la soirée. «L'alcool, confie-t-il, c'est pour s'affirmer dans le groupe. Quand on est entre amis dans ce genre d'endroit et que vous prenez du jus, vous êtes tout de suite traités de nul. Parfois, l'on vous fait savoir que c'est l'alcool ou rien.»

Ces établissements poussent, avec l'appui des brasseries faisant dans des promotions à perdre haleine, leurs clients à consommer l'alcool sans modération. Au grand dam des campagnes et lois recommandant une consommation modérée de l'alcool. «Notre

business repose sur la vente de boissons. Cela signifie que nous avons intérêt à ce que les gens consomment. Maintenant s'il y a des gens qui pensent que c'est immoral, nous leur disons d'une part, que ce n'est pas de notre faute si les Brazzavillois raffolent d'alcool et d'autre part, que ces boissons sont actuellement vendues en promotion. Là aussi, ce n'est pas nous», se défend la gérante d'un night-club qui a requis l'anonymat.

La prolifération des débits de boissons et autres versions molles de «nganda» étonnent plus d'une personne en ce temps de vaches maigres. D'aucuns soupçonnent des facilités accordées aux promoteurs et tenanciers de ces débits de boisson contrairement à d'autres entreprises.

Rabbi-Spiritus ITOUA

Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC)

Les transporteurs dissuadés de faire la grève

Dans l'attente de la réponse à leur plainte contre le paiement des taxes, notamment la taxe de roulage, les chauffeurs de bus ont décidé de ne plus la payer. Ils ont menacé d'entrer en grève si rien n'était fait. Mais, ils ont été dissuadés lundi 16 juillet 2018 par la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) qui les a éclairés sur les procédures à respecter avant d'enclencher une grève. C'était au cours d'une réunion tenue au sein de l'Agence congolaise d'information (ACI), à Brazzaville, où se trouve le siège de la Confédération.

Pour les transporteurs, il est vain de continuer à payer les taxes qu'exige la mairie de Brazzaville, puisque leurs doléances jusqu'à ce jour sont restées sans suite. Parmi ces doléances, l'entretien des routes. Le secrétaire général de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), Ngatse Mbola Itoua, a reconnu qu'il est du devoir de la Confédération syndicale de défendre leurs intérêts sociaux et professionnels auprès de la mairie. «Nous avons reçu plus de 285 plaintes de transporteurs relatives à la dégradation des routes et autres. Aussi ont-ils résolu de ne plus payer les taxes de roulage tant que les solutions ne sont pas trouvées», a-t-il fait savoir, avant de rendre compte de leur réunion avec la mairie. Le 1^{er} adjoint au maire, reconnaissant le bien-fondé de leurs



Les transporteurs sont de plus en plus dépités par les taxes de roulage...

doléances, a assuré la CSTC que pour cette année, l'engagement est pris d'aller vers le maire central, ordonnateur principal, pour qu'il plaide leur cause, afin que reprenne le service technique de la mairie. Toutefois, à pour suivi le 1^{er} adjoint au maire, il est nécessaire de les informer pour qu'ils ne soient pas surpris par le recouvrement forcé qui a commencé depuis le lundi 23 juillet 2018, avec l'appui des services de police et de la municipalité. Une pénalité de 10.000 FCFA est prévue pour tous les récalcitrants. La loi frappera ceux qui s'y opposeront. Les taxes, pour le 1^{er} adjoint au maire, ne sont pas une invention; elles s'appliquent à tous les usagers de la route. Les transporteurs se doivent donc de les payer.

A la lumière de cette réunion, la Confédération a demandé aux transporteurs de respecter les règles établies et de ne pas être incommodes. Elle leur a expliqué qu'il y a une procédure à respecter pour entrer en grève:

on dépose d'abord un cahier de charge contenant toutes les revendications auprès de l'autorité en attendant un délai. Si celle-ci ne réagit pas, il s'ensuit un préavis de grève dont la durée est de 14 jours et, s'il n'y a aucune réaction, un autre préavis de grève est déposé. Celui-ci dure trois jours. Au-delà de ce délai, la grève peut être enclenchée. Toutefois, la Confédération a reconnu que les routes de Brazzaville sont devenues des nids de poule amortissant vite les voitures.

En définitive, la CSTC a dissuadé les transporteurs de ne pas aller en grève sans respect des procédures établies. Le Gouvernement n'est pas contre les grèves mais, il est contre les grèves illégales et sauvages, a rappelé Ngatse Mbola Itoua, soulignant que la grève relève des syndicalistes et non des transporteurs.

Mauricia MOKOMBI
& Bry NZILOVA (Stagiaires)

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET
 Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET
 Notaire
 Tél.: 05 520.40.97/06 969.10.49; etudenotairemouellet@gmail.com

INSERTION LEGALE

Aux termes des résolutions du procès-verbal des décisions extraordinaires des associés portant sur la cession des parts sociales intervenant entre associés, reçu en la forme authentique par le Notaire soussigné en date du 6 septembre 2017 à Pointe-Noire, enregistré aux domaines et timbres le 25 septembre 2017, sous le F°174/5, N°6822.

Il a été procédé à la mise jour des statuts de la société LE CEP SERVICES, Société à Responsabilité Limitée, constituée à Pointe-Noire, en date du 24 octobre 2012 et enregistrée aux domaines le 25 octobre 2012 sous F°120/4 N°794.

Forme juridique: La société prend, désormais, la forme juridique de Société à responsabilité limitée.

Dénomination: la société a pour dénomination LE CEP SERVICES, en sigle «L.C.S.».

Capital social: Le capital social, fixé à 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts de 10.000 francs CFA chacune.

Siège social: Le siège social est

fixé à Pointe-Noire, Route Nationale N°4, quartier Mayinga.

Objet social: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays: - Comptabilité et Etude, Informatique et gestion; - Mise à disposition du personnel, - Prestation de services et divers.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier.

Gérance: la société est gérée et administrée par Monsieur SAMBA Barthélemy.

Dépôt légal: En conséquence, mention en été portée au Registre de commerce et du crédit mobilier, le 26 septembre 2017, sous le N°RCCM CG/PNR/12B582 - 17DA1194. NIU: M2013110000214058.

Pour insertion,
Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET,
 Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
 Notaire à Pointe-Noire
 1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
 Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
 Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
 B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
 République du Congo

INSERTION LEGALE

«MTEC» SARL

Société à Responsabilité Limitée
 Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
 Siège social: Quartier Ngoyo Puma, Arrondissement 6 Ngoyo
 RCCM: CG/PNR/18 B 248
 Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 13 juin 2018, enregistré à Pointe-Noire le 14 juin 2018, folio 109/9, n° 3947, il a été constitué une société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Prestation de services;
- Activités on/off-shore;
- Entretien espace pétrolier;
- Services transactions pétrolières et parapétrolières;
- Etude des produits et services pétroliers.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à

tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «MTEC» SARL;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, quartier Ngoyo PUMA, Arrondissement 6 Ngoyo, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: Monsieur Dieudonné LOEMBA est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/18 B 248;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 juillet 2018, sous le numéro 18 DA 2361.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE «C2A CONGO»

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
 B.P 4905 Pointe-Noire
 Tél.: 06 953 97 97

BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO «BRALICO»

Société Anonyme avec Administrateur Général
 Au Capital de 10 000.000 F. CFA
 Siège Social: Rue des Compagnons de De Brazza, centre-ville
 (Etude de Maître NOTE), Brazzaville, Congo
 RCCM: CG/BZV /12 B 3488

Création d'une société à Brazzaville

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes d'un notaire et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 29 Mai 2012, il a été constitué une Société Anonyme ayant les caractéristiques suivantes:

-Dénomination sociale: BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO;

-Sigle: «BRALICO»;

-Adresse du siège social: Rue des Compagnons de De Brazza, centre-ville (Etude de Maître NOTE), Brazzaville, Congo;

-Objet social: La société a pour objet, toute opération de brasserie, de limonaderie (fabrication, vente et distribution de tout produit malté, de limonade de boisson sucrée et généralement de toutes boissons alcoolisées ou non alcoolisées; Fabrication, vente et distribution de l'eau minérale gazéifiée ou non gazéifiée; Embouteillage sous bouteille en verre, en plastique, cannette, en fût et tous procédés qui paraîtraient;

La prise de participation directe ou indirecte, majoritaire ou non, dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer ou dans toutes affaires industrielles, commerciales

et financières dans tous les domaines d'activités, etc.

Plus généralement, toutes opérations de quelle que nature qu'elles soient, juridiques économiques et financières, civile et commerciale, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la société son extension ou son développement.

-Durée de vie de la société: 99 ans ;

-Administrateur Général de la société: Monsieur Jean Paul LANFRANCHI;

-Commissaire aux Comptes titulaire: Cabinet Audit et Conseils DELOITTE & TOUCH, sis à Pointe-Noire (Congo), représenté par Monsieur Stéphane KLUTSCH.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social en date 29 Mai 2012.

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/12 B 3488 du 29 Mai 2012.

Pour avis.

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO «C2A CONGO»

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
 B.P.: 4905, Pointe-Noire
 Tél.: 06 953 97 97

SOCIETE PHILIA ENERGY SA SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL

Au capital de 132 000 000 F. CFA
 Siège Social: 454, Quartier Tchikobo, Centre-ville
 RCCM CG/PNR/14 B 674
 Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 27 Octobre 2017 de la société PHILIA ENERGY SA, il a été procédé à:

- L'adoption de deux actes de cessions d'actions;
 - La transformation de la société PHILIA ENERGY en société unipersonnelle;
 - La nomination de Monsieur Omar KASSOU en qualité d'Administrateur Général Adjoint.
- Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro 17 DA 1363 du 8 Novembre 2017.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire le 08 Novembre 2017.

Pour avis.

La France s'engage à accompagner le Congo dans la consolidation de la paix et la mise en oeuvre des réformes

Cet engagement a transparu dans le message de Son Excellence Monsieur Bertrand Cochery, ambassadeur auprès de la République du Congo, à l'occasion de la célébration du 14 juillet 2018, à Brazzaville.

Au cours de cette célébration, Monsieur l'ambassadeur a abordé des sujets liés aux problématiques de l'environnement, de la migration et à la place de l'Afrique dans le concert des nations, avant de tracer le chemin de la coopération entre le Congo et la France pour les prochaines années.

Dans son adresse, l'ambassadeur de France a insisté sur la promotion des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité ayant d'ailleurs inspiré la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1748. Ces valeurs sans lesquelles, «il est difficile de répondre aux conflits, aux naufrages, aux replis nationalistes de toutes sortes qui constituent aujourd'hui autant de menace pour la paix. L'Europe ne peut qu'être qu'une Europe des solidarités sur son territoire comme à l'extérieur de ses frontières et en premier sur le continent africain», a déclaré Monsieur l'ambassadeur.

L'appel à la promotion de ces valeurs constitue un plaidoyer au respect des droits humains à un moment où l'on assiste à la poursuite de plusieurs hommes politiques acteurs de projet de changement de la constitution de 2015 et de l'élection présidentielle de 2016. La solidarité avec l'Afrique renvoie aux multiples interventions de la France dans les opérations de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme en Afrique, à travers le G5 Sahel, les opérations Barcane, au Mali, et Sangaris, en RCA. Mais cette solidarité devrait aussi s'étendre à l'accompagnement de l'Afrique pour la réalisation des perspectives pour les jeunes candidats à la migration en

choissant le chemin périlleux de la traversée de la Méditerranée. Dans le cadre de cette solidarité, les pays africains attendent des appuis concrets de la France pour le développement de l'Afrique. Il est vrai que la France y contribue déjà à travers la présence des entreprises françaises et les divers appuis dans le cadre des projets financés par l'AFD et mis en oeuvre dans le cadre du Contrat de désendettement. Cela n'est pas suffisant et

mérite d'être consolidé et renforcé par plus d'implication des bénéficiaires dans l'identification des projets à financer d'une part et dans la mise en oeuvre et le suivi-évaluation de ces projets, d'autre part.

Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur, a pris la mesure de la place de l'Afrique dans l'économie mondiale. «L'Afrique est le continent sans lequel aucun des problèmes cruciaux de notre temps ne trouvera d'issue», a-t-il reconnu. Cette reconnaissance est liée aux convoitises que suscite aujourd'hui l'Afrique avec la vitalité de sa population, la richesse de son sol et son sous-sol; la disponibilité de ses terres et le retard de son évolution. Dans ce cadre, l'Afrique apparaît, aux yeux des grandes puissances, comme une poule aux œufs d'or.

D'ailleurs, l'expansion chinoise en Afrique, portée au plus haut niveau par le président Xi Jinping, participe à cet objectif. La visite du président chinois au Sénégal, au Rwanda et en Afrique du Sud avec, à la clé, la signature de plusieurs accords commerciaux et économiques est une illustration parfaite de cette course vers la perle Afrique!

Pour résoudre les problèmes de paix, de sécurité, de lutte contre le terrorisme, le développement et l'avenir, l'Ambassadeur a reconnu, avec humilité, qu'il faut impliquer l'Afrique. Cela se matérialise à travers la mise en oeuvre de l'accord de Paris sur le climat où le monde a besoin de la contribution de l'Afrique qui regorge de l'un des trois massifs mondiaux les plus importants: les forêts du bassin du Congo. De même, dans le règlement de la crise libyenne, le Haut comité de paix est présidé par le Président Denis Sassou-Nguesso, chef de l'Etat congolais. Cette place de l'Afrique est aussi perçue à travers la lutte contre le terrorisme au niveau du G5 Sahel où les pays africains sont en première ligne et les Européens, particulièrement la France, en appui logistique. Malgré cette formidable contribution, «l'Afrique ne doit pas être seulement récipiendaire de l'aide des bailleurs, voire pire,

réduite dans sa souveraineté par des opérations d'endettement hasardeuses, mais si lourdes de conséquences», a-t-il martelé. Cette question de la dette s'est invitée dans le discours de Monsieur l'ambassadeur, parce que notre pays a conduit une politique d'endettement non maîtrisée. Le refus de présenter les véritables chiffres sur la dette au FMI en négociation avec le Gouvernement pour la définition des contours du programme est révélateur de cette situation.

Tout le monde sait que les citoyens congolais ont été informés du niveau de leur endettement par RFI, alors que le Gouvernement s'emmurait dans le chiffre de 77% du PIB, alors qu'il est de 120%, tel qu'annoncé par RFI, et cela n'a jamais été contredit par le Gouvernement. Les conséquences de cette situation sont visibles à travers l'arrêt des investissements publics, l'accumulation des retards de paiements des salaires, des bourses et des pensions; l'arrêt de plusieurs projets en coopération avec les institutions de Bretton Woods et certains pays comme la Chine. Il s'agira donc plus de se targuer du principe de souveraineté des Etats africains pour s'endetter sans stratégie correctement pensée. Devant ce tableau peu reluisant, la France veut, pour les prochaines années, aider le Congo à surmonter les difficultés dans la mise en oeuvre des réformes, «pour l'encourager dans la résolution des tensions intérieures et pour contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'actrices et d'acteurs indispensables

à la construction de l'avenir du pays», a-t-il indiqué. C'est donc une brèche pour la société civile congolaise incitée à proposer ses contributions dans la mise en oeuvre des réformes qui seront retenues une fois l'accord avec le FMI signé. Ici, il est important de veiller à l'émergence d'une nouvelle génération d'actrices et d'acteurs de la société civile pour rallumer la flamme d'alerte et d'aiguillon sur les dérives de gouvernance et de transparence, les violations des droits de l'homme, etc.

Au plan politique, tout en saluant l'aboutissement du processus de retour de paix dans le Pool depuis la signature de l'accord du 23 décembre 2017 à Kinkala, Monsieur l'ambassadeur a plaidé pour le lancement des opérations de démobilisation, de désarmement et de réinsertion des ex-combattants avec l'appui des Nations-Unies. Cependant, leur engagement reste conditionné par la clarification du statut judiciaire du pasteur Ntumi. «Nous saluons à leur juste valeur les récentes décisions de justice qui ont conduit à la remise en liberté de quelque 80 ninjas, étant entendu que seul le règlement du statut judiciaire du pasteur Ntumi permettra de s'engager avec les Nations-Unies dans la mise en place d'un cadre de désarmement-démobilisation-réinsertion», a-t-il dit. Seul ce cadre accoude au redémarrage des activités économiques et agro-pastorales «permettra à ce département de connaître un retour à une paix et à une prospérité aussi indispensables à ses habitants», a-t-il indiqué.

L'ambassadeur de France n'a pas laissé de côté l'environnement des affaires qui demeure encore peu attrayant pour les investissements directs étrangers, à cause des contrôles abusifs et de la parafiscalité opérés par les administrations. Ainsi dit-il à ce sujet: «Ces dérives nuisent à l'attractivité du pays, et sur ceux qui ont une certaine éthique de l'entreprise, des affaires et de la responsabilité sociale et environnementale». A ce sujet, il a affirmé se mettre à la ligne de front pour défendre les intérêts des entreprises françaises.

La coopération entre la France et le Congo sera marquée dans les prochaines années par: la signature de trois conventions avec le ministre des Finances portant sur la relance de la filière agricole, la protection sociale et le paysage forêt Nord-Congo. C'est encore à un interstice laissé aux organisations de la société civile pour faire le lobbying dans l'orientation efficace de ces différentes conventions pour qu'elles contribuent concrètement au

développement du pays. En direction de la jeunesse, l'ambassadeur s'est engagé à «construire l'avenir par sa jeunesse et pour sa jeunesse». A ce titre, il a annoncé quatre axes d'intervention:

1- l'éducation, à travers les partenariats entre les lycées français et les collèges et lycées du Congo; la refondation des filières d'avenir que sont: l'environnement; la gestion; les nouvelles technologies dans le cadre du Contrat de désendettement. C'est une opportunité pour la plateforme dette de plaider pour sa participation et son implication dans l'identification des actions, l'élaboration des conventions, leur mise en oeuvre et le suivi-évaluation.

2- la culture;
3- l'entreprise et;
4- la solidarité et les initiatives de terrain avec l'engagement au soutien des initiatives de la société civile à partir des crédits mobilisés grâce à son plaidoyer.

M.B.N.

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun.

Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!
La Rédaction.

L'hymne national, source d'inspiration et d'action. En principe

(Suite du numéro précédent)

Congolais debout, fièrement partout...

La corruption, dans notre Congo, est bel et bien devenue une arme de gouvernance publique.

Souvenons-nous de quelques petites phrases grosses de signification et de révélations qui ont émaillé les audiences d'un certain procès du mois de mai dernier, à Brazzaville.

Toute attirance de clientèle politique passe par l'entretien exceptionnel et régulier des hauts cadres de l'Etat. Dans ces conditions, aucune République ne peut s'ériger au Congo, sauf évidemment une République bananière, que dis-je, pétrolière. Le népotisme, le trucage des réalités se sont institutionnalisés dans la vie publique, la vie publique se réduit hélas à cela.

La rente politique se revendique sans retenue, avec forte conviction, comme un droit établi.

Qu'un haut cadre proclame urbi et orbi sa part de récompense, pour services rendus à la conquête du pouvoir, voilà qui révèle l'aveu de la béante médiocrité publique dans laquelle s'enfoncent irrésistiblement le pays.

La corruption, la concussion pour nourrir les compagnons de

route et les larrons en foire, se présente comme des actes de loi organisationnels de l'ordre public. Une classe politique vautrée dans une délinquance pareille, ne peut plus prétendre à une construction de l'avenir. La prédation à large spectre, l'embrigadement généalogique de l'espace de gouvernance publique, constituent les paliers profonds de sa personnalité de base. Ces pratiques ont fini par intoxiquer (par effet de scissiparité) des pans entiers de notre société. Des lobbies bien rodés veillent à ce que cet état de choses se reproduise indéfiniment, car quand on pue soi-même, autant faire de telle façon que tout le monde pue, ça rassure.

Rançonner, braquer, assassiner, cambrioler, violer, piller, escroquer prennent des allures de valeurs légitimes et ont tendance à ne plus troubler les consciences. Dans ce tournis comportemental, la jeunesse reste la couche sociale la plus exposée aux dérives. L'esprit de cité se dégrade, la chose publique est désacralisée, et curieusement, ce sont les institutions administratives de premier plan qui donnent le la. Hurler avec les loups devient une marque déposée. Toute notion de scandale s'efface, bientôt nous marcherons la tête en bas, le cerveau à l'envers.

À une époque où les démons de la pensée unique préparent leurs dynasties, il est fort à parier qu'une nécrose nationale se met hardiment en route. Où dénicher un modèle dans cette Afrique? Le bien public fait la fortune concessionnaire de ceux qui gèrent. Tous les crimes financiers se banalisent. Houphouët-Boigny disait qu'on ne regarde pas la bouche de celui qui décortique les arachides. La «sage» leçon, quasi biblique, s'est répandue aux sommets des Etats primaires de l'Afrique. Cette leçon devenue loi, déferle sur les consciences: «*boukoute tant que tu peux, là où le pouvoir t'a destiné, tu ne seras pas le premier, ni le dernier*». Ô laideur séculaire de l'Afrique! La crise fait ses victimes, en même temps, ses bienheureux qui exhibent l'insolence de leurs richesses. Certains «atalakus» du pouvoir, entre deux sursauts de lucidité, reconnaissent que cette crise n'est pas nationale, elle sert des intérêts occultes. Le 14 juin dernier, l'on apprenait par la voix d'un haut fonctionnaire démissionnaire de l'UA que cette organisation suprême croule sous le poids de la corruption. Où trouver la fierté de se mettre debout? Avis aux prophètes...

André
MATONDO-KUBU TURÉ

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
CABINET
DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DES OEUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES BOURSES ET DES OEUVRES
UNIVERSITAIRES
SERVICE DES BOURSES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

N° MES/DGASOU/DBOU-SBCAB-17

COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LA CAMPAGNE DES BOURSES NATIONALES. SESSION 2017-2018:

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur informe le grand public, particulièrement les étudiants, de la tenue de la campagne nationale des bourses, session 2017-2018, du 11 juillet au 30 août 2018.

Il est demandé aux étudiants au Congo et ceux, dispersés à travers le monde, de procéder au dépôt de leurs dossiers de candidature à la bourse nationale. Pour les établissements de l'Université Marien NGOUABI, les dossiers sont déposés dans les scolarités desdits établissements, de même que pour les établissements privés d'Enseignement Supérieur, le dépôt des dossiers s'effectue dans leurs scolarités. Date limite de dépôt des dossiers: le 30 juillet 2018. Pour plus d'informations, se rapprocher de la Direction des bourses et des œuvres universitaires(DBOU), située dans l'enceinte de la Direction Générale des Affaires Sociales et des Œuvres Universitaires (DGASOU), au siège du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Adresse: 5, rue Lucien Fourneau, Bacongo/Brazzaville, R.C.
Email: www.boursesdecooperation.org ou cg

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENG, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Katt MATOU en face de la Société Z et H, au rond point Lumumba centre-ville vers la Société NANA Boutique, BP: 1336, Tél: 220011961 / 220011982, email: cab_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:

La vente aura lieu le 11 août 2018 en l'Etude de Maître Marcel NGAVOUKA, sise à Pointe-Noire, Centre-ville, Immeuble de la Société Intérim 2000, 3ème étage, Camp CFCO à 10 heures.

A LA REQUETE POURSUITE ET DILIGENCES DE:

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle «B.C.H.», société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de Fcfa 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P.: 987, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744.

Ayant pour conseil Maître Magloire SENG Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU, Rond point Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire.

EN EXECUTION

D'un acte notarié portant «dépôt de la convention de crédit assortie d'une affectation hypothécaire», rédigée sous la forme authentique et revêtu de la formule exécutoire du 06 novembre 2015 par Maître Marcel NGAVOUKA, Notaire à Pointe-Noire.

Et par suite d'un commandement en date du 08 décembre 2016 des Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un office sis 13, rue dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, B.P: 14642, Tél: 05 529 47 82 / 05 529 47 83 / 06 668 70 49 / 06 668 70 28.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION:

La propriété immobilière urbaine non bâtie sise à Pointe-Noire, au quartier Loandjili et cadastré: section K, bloc 69, parcelle n°15, superficie 320 m2, objet du foncier n° 22.028 de la Conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire.

MISE A PRIX: 18 000 000 FCFA

BIEN SAISI SUR:

Monsieur OCKANA ACKIANA Tanguy Verman de nationalité congolaise, père de famille, commerçant de son état exerçant sous le nom commercial des «Ets PARIS LA DIFFERENCE», immatriculé au RCCM sous le numéro BZV-09-A-3177, domicilié 116, rue Bandzas Poto-poto Brazzaville.

Fait et signé le 18 juillet 2018

Par l'Avocat poursuivant soussigné

Me Magloire SENG

REMERCIEMENTS

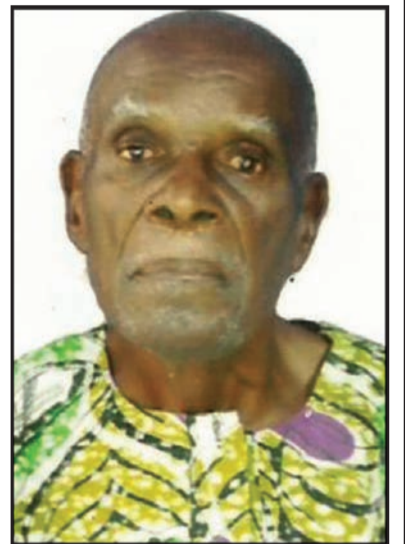
Lopez Henri Loubassou, préposé de vente à la station-services «SNPC-D-Libération», proche de la gare routière du marché Total, à Bacongo, remercie les chefs de vente et les agents, la mutuelle Galeb Rénovée, les amis et connaissances, pour leur assistance matérielle, financière et morale, lors de la disparition du pompiste Giscard Destin SAMBA, survenue mercredi 27 juin 2018 au C.H.U de Brazzaville, des suites d'une agression commise quatre jours plus tôt. Né le 21 décembre 1978 à Linzolo, de feu Marcel Nsongola et Cécile Bitémo, le disparu, travailleur infatigable, repose depuis mardi 10 juillet dernier au cimetière de Mayanga.



Paix à son âme au paradis!

IN MEMORIAM

29 juillet 2016-29 juillet 2018. Cela fait exactement deux ans que notre père, Jean-Félix MAVOUNGOU «Vieux MAV» nous a quittés. Sa sympathie traverse encore la mémoire de certains et son engagement résonne encore dans la famille qu'il a tant aimée. Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse, en ce triste anniversaire par la miséricorde divine.



Que ton âme repose en paix!

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENG, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Katt MATOU en face de la Société Z et H, au rond point Lumumba centre-ville vers la Société NANA Boutique, BP: 1336, Tél: 220011961 / 220011982, email: cab_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:

La vente aura lieu le 04 août 2018 en l'étude de Maître Bedel KAMBA, Notaire à Brazzaville, 220 Avenue Nelson MANDELA, élisant domicile en l'étude de Maître Hugues Anicet MACAYA-BALHOU, étude sise à Pointe-Noire, immeuble CNSS, 3ème étage, porte 303, centre-ville.

A LA REQUETE POURSUITE ET DILIGENCES DE:

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle «B.C.H.», société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de Fcfa 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P.: 987, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744.

EN EXECUTION

D'un acte notarié portant «convention de cautionnement assortie d'une affectation hypothécaire», rédigée sous la forme authentique et revêtu de la formule exécutoire du 28 septembre 2016 par Maître

Bedel KAMBA, Notaire à Brazzaville.

Et par suite d'un commandement en date 08 février 2018 de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, dont l'Etude est sise au 37, avenue Raymond PAILLET-Marché Central, B.P: 1880, Tél: 05 557 13 50 / 04 439 52 21 Pointe-Noire.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:

DESIGNATION:

La propriété immobilière bâtie sise à Pointe-Noire quartier Tchimbamba, l'arrondissement I, cadastrée Section BT, Bloc 113, parcelles n°01 et 02, superficie 11182,95m², objet du titre foncier n°20.857.

MISE A PRIX: 70 000 000 FCFA

BIEN SAISI SUR:

Messieurs GABOUMA Alain Joël, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire au n° 50, rue MALOUNDOU, quartier Base Aérienne, arrondissement I Lumumba, lesquels se sont portés cautions solidaires de la société GAB Services Express SARL.

Fait et signé le 18 juillet 2018

Par l'Avocat poursuivant soussigné

Me Magloire SENG

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

115, bis Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville
(En face de SCLOG)
B.P: 13646 Tel(s):+242.22.611.26.46/ 06.669.26.76 /E-mail: officenotsmb@gmail.com
Brazzaville - République du Congo

**AVIS DE CONSTITUTION
ROYAL SERVICES CORPORATION, EN SIGLE
«ROSERCO»**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONELLE
CAPITAL SOCIAL D'UN MILLION (1.000.000) de francs CFA.

Suivant Acte authentique reçu en date à Brazzaville du vingt-et-un juin deux mil dix-huit, par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 115 bis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Sous-traitance;
- Prestations de Services;
- Mise à disposition du personnel dans le secteur pétrolier, parapétrolier et minier ;
- Catering.

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: ROYAL SERVICES CORPORATION, en sigle «ROSERCO»;

Siège social: Le siège social de la société est fixé à Pointe-Noire (République du Congo), avenue de la Base, face camp militaire, à 100 mètres de l'aéroport;

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui

commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de Dix mille (10.000) francs CFA souscrites entièrement et libérées intégralement;

Gestion de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Madame PACKA née SAMBA KIDIBA Franck Pamela Anya Belh et Monsieur Vityka Dylane Pierre PACKA, demeurant à Brazzaville, sont désignés respectivement en qualité de gérante et co-gérant de ladite société;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 juillet 2018, sous le numéro 18 DA 2367;

Immatriculation: La société ROYAL SERVICES CORPORATION, en sigle «ROSERCO», est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/18 B 251.

Pour avis,

**Maitre A. P. MOUANDZA BOUFOUENI,
NOTAIRE.**

Publication

L'«Eloge de la dissidence» de Giscard Kevin Dessinga

Franciscain, Docteur en Philosophie et enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi et au Grand-Séminaire interdiocésain de Brazzaville, Giscard Kevin Dessinga vient d'enrichir sa bibliographie. En commettant, le 28 juin dernier, aux Editions L'Harmattan-Paris et dans la collection Ouverture philosophique, un livre intitulé: «Eloge de la dissidence».

Sous-titré «Six leçons sur l'histoire de la philosophie», cet ouvrage de 113 pages a pour préfacier le Pr Marcel Ngumbi et pour postfacier Michel Emile Mankessi, enseignant-chercheur à l'Ecole nationale supérieure de l'Université Marien Ngouabi. Que serait le monde sans les dissidents, c'est-à-dire ces hommes et ces femmes qui se sont indignés, ont contesté l'ordre établi et commencé une lutte sans merci contre le statu quo? La réponse de l'auteur est sans appel. Sans les dissidents, le monde serait une dictature molle, une uniformité plate, un monopole public et privé sans alternatives, bref une consécration de la pensée unique.

Pour Giscard Kevin Dessinga, la dissidence est et a toujours été un facteur de progrès et une ouverture vers des horizons inédits. Historiquement, socialement et même politiquement, martèle l'auteur, nos ennemis nous sont plus utiles que nos amis. A l'appui une fameuse maxime d'Albert Camus: «L'Eglise n'a été si dure pour les hérétiques que parce qu'elle estimait qu'il n'est pas de pire ennemi qu'un enfant égaré. Mais l'histoire des audaces gnostiques et

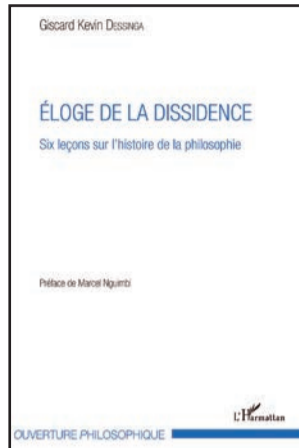
la persistance des courants manichéens a plus fait, pour la construction du dogme orthodoxe, que toutes les prières», écrivait l'écrivain français, dans «Le mythe de Sisyphe».

Pour mener à bien sa réflexion, l'auteur congolais part de l'histoire de la philosophie – il ne pouvait pas en être autrement – et ce, de l'antiquité à nos jours. Avec érudition et de façon méthodique, il montre et démontre, exemples à l'appui, que l'histoire de la philosophie n'est rien d'autre que la parabole des dissidences. D'abord, Thalès de Milet rompt avec la mentalité mythico-religieuse qui expliquait le monde en partant de l'imagination et en recourant aux forces extra-mondaines. Avec lui, s'opère le passage des cosmogonies à la cosmologie et naquit la philosophie de la nature. Aussi, l'irruption de Dieu dans l'histoire (la philosophie chrétienne) rompt avec la mentalité païenne gréco-romaine et fait de Dieu (preuves a priori et a posteriori de son existence, rapport entre foi et raison) le thème privilégié des penseurs médiévaux. Ensuite, l'Humanisme-Renaissance, en plaçant l'homme (humanus, humanitas) au centre, tord le cou au théocentrisme



Giscard Kevin Dessinga

exubérant du Moyen Age. De même, Copernic, Galilée et Newton inaugurent le passage de la philosophie de la nature à la science de la nature. Par ailleurs, en publiant, dans la foulée de la condamnation de Galilée, son monumental Discours de la méthode, en 1637, le Français René Descartes fonde non seulement la philosophie moderne (ensemble avec son frère jumeau, l'Anglais Francis Bacon, le père de la science moderne) mais aussi et surtout, assure le passage de l'objectivité à la subjectivité. Le réel, en passant, cesse d'être ce qui est et devient le fruit, le contenu de ma pensée: «Cogito ergo sum». Enfin, la postmodernité, qui consacre «la fin des certitudes» et des explications totalisantes de la réalité donnera un coup fatal à l'arrogance moderne. Quant à la forme, un autre mérite de l'auteur, Giscard Kevin Dessinga emprunte le style biblique de la création en six jours: «Il y eut un soir, il y eut un matin, ce fut la première,



La couverture du livre

deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième... dissidence ».

Au monde en général et à la jeunesse africaine et congolaise en particulier, Kevin Dessinga vient d'offrir un instrument intellectuel de premier plan: oser, essayer, tenter... peu importe le résultat et ce ne sera pas, ce ne sera jamais, faute d'avoir osé.

A noter que le livre est disponible et peut être commandé dans toutes les bonnes librairies de Brazzaville, en commençant, bien entendu, par celle de L'Harmattan-Congo. «Nouvelles perspectives de la démocratie en Afrique» (Mon Petit Editeur, 2017); «Karl Popper ou le rationalisme pluraliste» (Mon Petit Editeur, 2017); «La responsabilité du temps perdu» (Mon Petit Editeur, 2018); «J'enseigne, mais comprennent-ils?» (Mon Petit Editeur, 2018). Telles sont les récentes publications de l'auteur.

Sévérine EGNIMBA

Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville

Le documentaire «Dans les pas des porteurs d'initiatives» sera présenté en avant-première

Produit par Médiafrique Communication, une agence de développement culturel, le documentaire de création, «Dans les pas des porteurs d'initiatives», du réalisateur Armand Blaise Balembonkazi, sera présenté, en avant-première, le mardi 31 juillet prochain, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

Douzième film de Médiafrique Communication, en fonds propres, il montre que la précarité, le syndrome des guerres et le chômage au Congo-Brazzaville qui développent en chaque Congolais un réflexe de survie. Des hommes et des femmes, potentiels promoteurs, et porteurs d'initiatives ne manquent toujours pas d'idées, mais sont plutôt dépourvus d'argent et des nouvelles méthodes de travail pour inverser, de manière irréversible, leur destin.

Ce documentaire de 52 minutes vise aussi à porter un éclairage sur tous ceux et toutes celles des citoyens congolais qui ont décidé de ne pas baisser les bras pour construire ou reconstruire une activité économique dans ce Congo-Brazzaville post conflit. Son déroulé permet de suivre l'itinéraire, souvent anonyme de ces protagonistes, trois femmes et cinq hommes, qui défilent devant l'objectif du réalisateur et parlent de leurs idées d'entreprise, les épreuves vécues, les résultats obtenus, les négociations avec les structures de micro finances ainsi que l'impact de toutes ces péripéties sur leur vie privée. De leur part, les acteurs de micro finances vont indiquer le suivi difficile de ces porteurs d'initiatives et les délicates décisions qu'ils prennent pour les accompagner. Médiafrique Communication a été fondée en septembre 1998 par l'écrivain Marie Léontine Tsiminda.

Cette agence de développement culturel est actuellement administrée par le pharmacien et producteur Jean Blaise Bilombo Samba.

Géographe de formation, le réalisateur Armand Blaise Balembonkazi s'est converti dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel depuis 2003.

Fort de son expérience à Comafrique audiovisuel, il a réalisé des documentaires tels que «Les béquilles du spectacle», en 2009, «L'emploi, ça passe ou ça casse», la même année, et «La semaine sociale», un documentaire institutionnel, en 2017.

Le Département de la communication de Médiafrique Communication

Essai

«L'ivoirité et les crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire» de Séraphin Ngoma

Enseignant-chercheur en science de l'information et de la communication à la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines (FLASH) de l'Université Marien Ngouabi, Séraphin Ngoma vient de publier, aux Editions universitaires européennes 2017, un essai de 43 pages: «L'ivoirité et les crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire».

Dans cet ouvrage, l'auteur met l'accent sur les crises sociopolitiques.

Selon lui, depuis une vingtaine d'années, la République de Côte d'Ivoire connaît des soubresauts sociopolitiques: coup d'Etat en 1999, déclenchement d'une rébellion armée en septembre 2002, crise postélectorale en 2010, suivie d'un affrontement armé.

Les publications scientifiques sur ces crises foisonnent. Elles sont d'un grand intérêt pour comprendre que les crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire résultent de la manipulation du concept d'ivoirité». Selon la grande majorité des analystes, l'ivoirité est la boîte de Pandore.

L'essai de Séraphin Ngoma s'intéresse à la situation de communication d'Henri Konan Bédié, de Laurent Gbagbo et d'Alassane Dramane Ouattara pendant les élections prési-

dentielles de 2010 en vue de cerner les espaces de tension et de réconciliation qui peuvent résulter de différences d'appréhension par ces trois candidats du concept d'ivoirité».

La question essentielle est de savoir comment Henri Konan Bédié, Laurent Gbagbo et Alassane Dramane Ouattara se sont chacun positionnés en proposant des éléments d'explication du concept d'ivoirité lors de l'élection présidentielle de 2010. Sur cette interrogation principale se greffent les suivantes: quelle est la place que chacun a assignée à l'autre? Quelle identité dessine tel ou tel acteur à travers ses communications? Que peut-on dégager des projets et des intentions de ces candidats? Quelles identités propres désignent Alassane Dramane Ouattara, Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié dans chacune de leurs communications?



Séraphin Ngoma

Pour répondre à ces questions, Séraphin Ngoma déclare que l'ivoirité se pose comme paradigme dans la situation de communication de chacun des candidats lors de la présidentielle de 2010. Aussi, a-t-il écrit, leur conception de l'ivoirité n'est-elle pas la même. Chacun des candidats interprète l'ivoirité avec son «système de pertinence». L'auteur a subdivisé son ouvrage en quatre chapitres: «Clarification théorique, conceptuelle et méthodologique», «Etat de la situation et son évolution»,

«La compréhension du sens de la situation pour les trois candidats» et «L'émergence des significations nouvelles pour les trois candidats».

S'agissant de la première section, à la page 8 du premier chapitre, l'auteur nous montre qu'à travers les analyses proposées, cet ouvrage voudrait faire émerger le rôle et quelques champs d'application d'une théorie de processus de la communication d'Alex Mucchielli, entendue comme discipline étudiant l'interprétation de comportement des individus en situation de

AVIS DE RECHERCHE



La famille FOUAMBA porte à la connaissance du public la disparition de Madame FOUAMBA Emilienne, sortie du foyer familial depuis le 16 février 2018 à Pointe-Noire.

Toute personne connaissant l'intéressée est priée d'informer la famille au numéro suivant: 06 678 10 50.

communication. L'idée est de chercher à comprendre le sens que les acteurs donnent à leurs actions.

Séraphin Ngoma, dans sa conclusion, souligne que l'ivoirité devient désormais une idéologie dominante en Côte d'Ivoire. Les trois candidats ont transformé leur vision de l'ivoirité politique en ivoirité culturelle. «En se fondant sur cette ivoirité culturelle, la Côte d'Ivoire amorce une marche, bien qu'il y ait encore des difficultés, vers son accomplissement, c'est-à-dire le vivre-ensemble qui devient le fondement de la

Nation ivoirienne. Cela montre une note d'espoir aux Ivoiriens. Cette conscience d'appartenance à une Nation: la Côte d'Ivoire se manifeste à travers l'ivoirité». Cette redéfinition de l'ivoirité est aujourd'hui une évolution nettement intéressante qui va déboucher sur une grande Nation, plutôt que sur les clivages et des considérations dégradantes», a-t-il conclu.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

Funérailles de Lambert Kabako

Le chanteur des Bantous de la capitale a eu droit à un hommage mérité

Une ambiance inhabituelle a régné au siège de la Mairie de Ouenzé, le 5e arrondissement de la capitale congolaise, mercredi 18 juillet 2018. Il a été question de rendre un dernier hommage au talentueux artiste-musicien Lambert Kabako, alias L.K., du mythique orchestre Les Bantous de la capitale, décédé le 23 juin dernier, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. Des suites d'une maladie. A l'âge de 70 ans.

Y ont répondu présent: autorités politico-administratives, incarnées par le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, amis de la culture, Amis Bantous, membres de la famille, venus des quatre coins de la ville-capitale pour dire adieu à Lambert Kabako, ce grand compositeur, chanteur de charme à la voix captivante des Bantous de la capitale, à travers les chansons et danses. «Osala nga nini», sa célèbre chanson, communément appelée «Mama Alphonsine», a été aussi jouée par l'orchestre Les Bantous de la capitale qu'accompagnait l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Ganongo. D'autres ensembles musicaux se sont également produits pour rendre hommage à leur confrère disparu. Dieudonné Loussakou, président de l'orchestre Les Bantous de la capitale, a reconnu

le talent de l'artiste qui est resté pendant 47 ans fidèle à l'orchestre. Il a aussi loué l'excellent travail abattu par ce dernier, d'année en année. «Grand compositeur, Lambert Kabako a fait la fierté de l'orchestre Les Bantous de la capitale, depuis qu'il y a été intégré en 1972. En effet, il a été un compositeur prolifique avec ses chansons marquées par une diversité de thèmes. Des thèmes en rapport avec la vie sentimentale, sociale et politique», a-t-il rappelé. Né le 17 mars 1948, à Brazzaville, Lambert Kabako (Albert Kabako, à l'état-civil) débute sa carrière musicale en 1969 dans l'orchestre Vox Congo. Il roule sa bosse aussi dans les orchestres «Mélodie milimo», «Super Kwala-Kwa», «Les Guerriers», etc. En 1974, il a apporté un nouveau souffle dans Les Bantous Capitale après le départ de certains de



Le ministre Moyongo, le maire Ganongo et d'autres personnalités



Lambert Kabako



Les Amis Bantous se recueillent devant le cercueil du disparu



L'orchestre Bantous et une foule immense a rendu hommage au compositeur de la célèbre chanson «Osala nga nini»

ses cadres, aux côtés de José Missamou, Pambou Tchico Tchicaya et Roger Picou. La même année, Lambert Kabako met sur le marché du disque la chanson révolutionnaire «Lokumu na PCT». Il a apporté également sa voix angélique dans la chanson de Nino Malapet «Programme triennal» et «Congo molli esili»

de Jean-Serge Essous «Trois S». Lambert Kabako a connu les bons et les mauvais moments traversés par l'orchestre Les Bantous de la capitale. Des témoignages recueillis sur place, que ce soit celui du ministre de la Culture, d'autres personnalités, et de ses collègues: Edo Ganga, Simon Mangouani, Ricky Siméon,

ainsi que des mélomanes, tous ont reconnu le talent de l'artiste qui a marqué de son empreinte indélébile la musique du pays. Sa disparition, ont-ils avoué, est une grande perte pour l'orchestre Les Bantous de la capitale qui célébrera ses 60 ans d'existence en 2019, mais aussi pour la musique

congolaise. Après la Mairie de Ouenzé, le cortège funèbre de Lambert Kabako a pris la direction de l'Eglise Notre Dame des victoires (Sainte-Marie) de Ouenzé. Où une messe de requiem a été célébrée en sa mémoire par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, qui, dans son homélie, a aussi rendu hommage à cet artiste talentueux, en fredonnant, en cœur avec les fidèles venus nombreux, l'une de ses chansons phares: «Osala nga nini». Peu après, le corbillard a pris la direction du cimetière Bouka, où repose, désormais, l'artiste-musicien Lambert Ka-

bako pour l'éternité, rejoignant ainsi ses aînés: Jean-Serge Essous, Nino Malapet, Loubelo Daniel De la lune, Célestin Céllo Kouka, Saturnin Pandi «Ben», Pamelou Mounk'a, Gerry Gérard, etc. Adieu l'artiste!

Alain-Patrick MASSAMBA

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOULOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE
POINTE-NOIRE CENTRE

REPERTOIRE DES OPPOSITIONS - ANNÉE 2018

N° d'ordre	Date de dépôt	Nom du requérant	Téléphone	La personne à qui l'opposition est adressée	REFERENCES CADASTRALES OU TF				OBSERVATIONS
					Section	Bloc	Parcelle	Sup.	
041	18/04/2018	BAKALA KIDZIMOU Jean Serge	06 667 07 96/ 05 748 99 62	HOUKPODOTE Odile Thérèse	BN	272	3	500,00	
042	23/04/2018	LAKOU Armand S/C Cabinet d'avocat CP LOEMBA	05 561 37 26/ 06 877 97 76	LOUZOLO Danielle	ACQ	18	5 et 6	1000,00	
043	02/05/2018	Mr FOULOU Gervais		LOUZOLO Danielle	ACQ	16	1	500,00	
044	02/05/2018	Etude de Maître Bertrand Rodolphe Madassou P/C Mr TATY COSTODES Victorien Christian	06 678 87 16/ 05 551 29 76	NSONGUI Bernadette	M	-			
045	02/05/2018	Mme EMINABONGO née ATIPO Armande	06 414 15 26	KIBOULOU Villier Xavier	BL	180	439 ter	890,02	
046	03/05/2018	Département de P/N Arrondissement n°6 Cabinet S/C Edith Yolande KETTA MBANGUYD	05 544 11 67	BATOUALA Sophie	G	41	2	814,00	
047	03/05/2018	Mlle LOEMBA MOUISSOU Désirée Grace Christian	06 665 55 50/ 05 699 88 00	Mme NTOUNDA Sidonie Claudine	G	41	2	800,00	
048	07/05/2018	Etude de Maître MBERI Martin, Avocat à la cour	05 066 91 08/ 06 670 81 08	la Société ONOMO International C/inconnu	G		183	8657,10	
049	09/05/2018	MOUMBOKO MOULOMBO Esther	06 432 74 12/ 06 906 98 44	C/inconnu	I	12 ter	3	320,00	TF 20997
050	14/05/2018	Famille GALOMI Jean Francois, 21 rue Ebata, arr 9 Djiri	06 925 31 90/ 06 656 48 84	ELENGA MBOUALA GATSE NIANGA	BT	14	1	750,00	TF 15 482
051	14/05/2018	AM Conseils P/C la succession NKOKO Thaddé Wivine	05 522 06 69/ 06 664 87 95	M. MOUSSOUNDA Gauthier Esale	AF	95	18		
052	15/05/2018	Mr TATY Presley Patrick	05 559 17 02	KINZONZI Bamarabio Raphaella	CG	95	8	500,00	
053	16/05/2018	Etude Maître Emile KEYA-TSANGA, Huissier de justice P/C la famille LOUKOLA, représentée par Mr SITOU KOUTANA Jean Joseph		la société Universal Congo	G	12bis	1	488,28	
054	22/05/2018	Mr MAKOUALA Justin Otier MPITA		Mme VIGOUREUX Valerie Eunicia	BT	11	8	3250,00	
055	22/05/2018	Administrateur Maire Arrondissement N°6 Ngoyo		BASSAFOULA Jean Jacques	BN	45		700,00	
056	23/05/2018	MOUSSESSI Edgard		SEMEGA Oumar					
057	28/05/2018	Famille TCHIAMBA, représentée par MR NZOULOU Gabriel Naby		GOMA Désirée	A	71	8 et 11	2000,00	
058	28/05/2018	Arnaud NDOLO Géometre Topographe		TOUKOUTA BRANDON Jaurès	BP	4	02 et 03	1248,00	
059	29/05/2018	Etude MAZAMBA Milandou Maître Ulrich MAZAMBA		Mr et Mme Faucon	ACQ	290	8,9,10	73336,00	
060	30/05/2018	Cabinet d'avocats Audrey Severin BINKINDOU pour MISSILOU BAYIDIKILA Valentine		NGODO Tely Anges				544,00	
061	01/06/2018	Enfants et petits-enfants de feu TCHITOUALA MAKOSSO de la famille TCHIBELO		la mutuelle «MUTELEC»					
062	08/06/2018	MAMPASSI Simon Guy Christian		SYLLA-SADIO Fanla	BL	5bis	5	500,00	
063	08/06/2018	Etude d'huissiers de Justice Maître TCHIKAYA Anicet Placide		C/inconnu					
064	18/06/2018	MPO Chris Fresnel		FOUTI Ferdinand Boris	ACQ bis	227	7		TF 15 492 et 15 493
065	18/06/2018	La veuve SACKO CHECHOUÉ née NASSIRATOU Danielli et enfants SACKO, représentés par la veuve SACKO		Aimelyne	BM	19	39 bis	2400,00	TF 20988
066	19/06/2018	Mapoueko Makaya Jean Christian		C/inconnu	F	14	11	500,00	
067	22/06/2018	Etude Maître Bertrand Rodolphe MADASSOU		La famille VOUGOU et TCHIMBAMBI	X		3	322,00	
068	29/06/2018	Etude de Maître Bertrand Rodolphe MADASSOU P/C La famille MANDOU GANDA-VATA			BN	84		500,00	
069	04/07/2018	KOYI NAKOUHOUILA			BM	17		2000,00	
070	04/07/2018	M'VOUMBI Yves			Village CAYO	Village CAYO		400,00	
071	06/07/2018	Etude de Maître Jean Claude FOUTOU		Famille TCHIMBONO - MBONO	BM	93	5		
072	09/07/2018	Etude de Maître Bertrand Rodolphe MADASSOU		TATY Talliane Christ Magloire	BM	237	7,8,9,10		
073	10/07/2018	Cabinet d'huissiers de Justice Fortune MAYENGUE		C/inconnu	BT	125	12		TF 15 295
074	10/07/2018	Simplicie Melon Brice BABELESSA		KIKOUAMA née LOEMBA	BN	84	13		TF 29083
075	12/07/2018	Veuve N'TSOKO MBIMI Viviane		MALALOU Carle Boniface					TF 38792
076	13/07/2018	Cabinet d'Avocat Bienvenu MASSOUANGUI		Succession EKOBO Guillaume	BNB	8	6	400,00	
077	13/07/2018	Etude LOUNZINGOU BAVOUBINSI		C/inconnu	J		231	500,00	
078	18/07/2018	OMBERENOFIO KOUNDI Nierie Clémence	06 620 33 81/ 04 431 60 31	Clément MOUAMBA	ACQ	140	2		
079	18/07/2018	MOUANANDA Sylvain		Aimée TCHOUNDA	J		231 bis	683,10	
080	18/07/2018	Collectif des propriétés des parcelles		Clément MOUAMBA					

Le chef de Bureau,
Ashley Danh POUTANCE,
Inspecteur des Impôts et du Domaine Divisionnaire Adjoint

Naissance des Jeux africains

C'était, il y a cinquante-trois ans à Brazzaville

Cette semaine, on commémore les cinquante-trois ans des premiers Jeux africains de l'histoire sportive du continent, organisés du 18 au 25 juillet 1965 par le Congo. Des rescapés n'ont pas oublié. Ils n'oublient pas.

Le Congo est indépendant depuis cinq ans quand il organise les 1ers Jeux africains. Malgré le double barrage dressé par les feux Avery Brundage (alors président du CIO) et le marquis d'Exeter (président de la Fédération internationale d'athlétisme), ils sont finalement reconnus et parrainés comme Jeux régionaux par le Comité international olympique, à l'instar des Jeux panaméricains, asiatiques et européens. C'est à Brazzaville qu'ils se déroulent. Quelque 2500 sportifs, toutes disciplines confondues, sont en lice au Stade Omnisports qui



Les footballeurs congolais médaillés d'or des premiers Jeux africains de 1965

à la piscine et sur les différents terrains des sports collectifs. Ces jeux sont un succès. Dans la besace du Congo, pays hôte, six médailles: l'argent du saut en hauteur par Henri Eléndé, l'argent du judo par Alexandre

de souvenirs indélébiles. Avoir obtenu l'organisation de ces Jeux fut une bonne affaire pour le Congo. Encore fallait-il posséder un certain savoir-faire afin de mener à bon terme une telle entreprise. En effet, le Gouvernement révolutionnaire de l'époque hésitait à tirer du Trésor public la fortune qu'exigeait, par exemple, la construction du Stade omnisport. «Au bout de longues heures d'explications, Jean-Claude Ganga (NDLR : directeur général des Sports) et Boniface Massengo (NDLR : Inspecteur général des sports) avaient finalement convaincu le conseil des ministres qui consentit enfin à faire le geste salutaire que tout le monde attendait. Mais, les travailleurs durent abandonner une partie de leur salaire, le prix à payer pour s'offrir ce stade», a révélé Gislain Joseph Gabio, alors jeune reporter sportif.

Il ne faut pas s'étonner de la belle moisson congolaise. Le général Emmanuel Eta-Onka, 19 ans et rescapé de l'équipe de basket-ball médaillée de bronze, explique: «Le sport scolaire, à côté d'un sport militaire florissant et insolent, a fourni le plus grand nombre de sportifs ayant participé brillamment à ces jeux africains. L'école a fait éclore des prodiges guidés par des enseignants qui ont éveillé

des vocations. Nous formions des groupes disciplinés, mus par le patriotisme et prêts pour des exploits, aidés par plusieurs stages à domicile et en France.» «Aujourd'hui, les intérêts péculinaires ont pris le dessus, l'amour du pays et du maillot n'existe plus. Bref, l'argent a pourri le sport», regrette-t-il.

Pour obtenir la médaille d'or en football, les joueurs de l'équipe nationale du Congo étaient astreints à une discipline de vie et à consentir des sacrifices. «Claude Ernest Ndalla (NDLR: secrétaire d'Etat aux sports) était à cheval sur la discipline. Je préfère perdre avec des joueurs disciplinés que gagner avec des joueurs indisciplinés, avait-il déclaré. Il avait dû sans hésiter exclure cinq de nos meilleurs joueurs. Malgré ce handicap, on a gagné l'or», indique Foundoux «Mulélé», n°10 de l'équipe du Congo.

On peut dire sans la moindre hésitation, comme Mfumum, co-animateur de la tribune de Télé-Congo consacrée aux 1ers Jeux africains: «la formation, la préparation et la discipline» sont, entre autres, «les moteurs de réussite dans le sport».

Guy-Saturnin MAHOUNGOU



Les volleyeurs congolais médaillés de Bronze en 1965

portera le nom de "Stade de la Révolution" le lendemain des Jeux. Un stade rebaptisé depuis "Stade Président Alphonse Massamba-Débat", édifié là où fut, jadis, la luxuriante forêt de la Patte d'Oie dévorée impitoyablement par des bulldozers de la Société africaine de construction (SAC). Toute la crème sportive africaine est là. Pour la première fois, en effet, Francophones, Anglophones et Arabophones (aucun pays lusophone n'était indépendant) se côtoient sur la piste, la route,

Makaya, le bronze de la perche par Prosper Tsonzabéka, le bronze du volley-ball et celui du basket-ball masculins, et surtout, l'or du football. La cérémonie des adieux s'achève sur un rendez-vous: Bamako 1969, mais ce sera, finalement, Lagos 1973, suite au changement de régime au Mali.

Cinquante-trois ans après, des rescapés ont ressassé, mercredi 25 juillet 2018 sur le plateau de Télé-Congo, cette belle et historique page sportive congolaise. Un registre

Jeux africains de la Jeunesse

Le Congo sauvé par la CAA

Sans la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) qui a finalement accordé un titre de voyage au coureur de 400 m Dieuveil Samba, le Congo serait le grand absent de la 3e édition des Jeux africains de la jeunesse qui déroule à Alger depuis le mercredi 18 juillet et s'achève ce samedi 28 juillet à Alger. L'athlète congolais a quitté Brazzaville en catastrophe jeudi 26 juillet.

35 disciplines, dont 4 sports d'exhibition, ont été retenues pour faire de ce rendez-vous continental un véritable événement sportif. 3000 athlètes de 54 pays se disputent les médailles et les places qualificatives aux Jeux Olympiques de la jeunesse de Buenos Aires. Le Congo est le grand absent de cette édition.

Les sportifs congolais ont attendu en vain de monter dans l'avion, faute d'argent semble-t-il. Seuls quelques responsables du Comité national olympiques et sportifs ont fait le déplacement de la capitale algérienne. Le reste de la délégation attend... C'est plutôt gênant! Un événement

comme les Jeux africains de la jeunesse, partout en Afrique, bénéficie d'une attention toute particulière des dirigeants sportifs nationaux. Chaque pays met tous les atouts de son côté pour y lancer sa pépinière. Question de permettre aux jeunes de moins de 18 ans de prendre des repères pour approcher le niveau de l'élite plus tard. C'est ridicule de ne pas donner sa chance aux jeunes. Car les Jeux africains de la jeunesse ont pour objectif d'aider à révéler les talents. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'en Afrique, la détection des talents est très insuffisante et handicape sensiblement les politiques de développement sportif mises en œuvre sur le continent.

Conscient de cet état de fait, l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique avait d'abord lancé les Jeux de l'ACNOA aux quatre coins du continent en 2006. Depuis 2010, ces jeux ont fait place aux Jeux africains de la jeunesse (JAJ). Qui en sont à la troisième édition à Alger, après Rabat (Maroc) et Gaborone (Botswana). La compétition n'a-t-elle pas été budgétisée, comme on l'entend dans les coulisses? On ne sait même plus s'il s'agit de négligence ou d'incompétence. En revanche, l'image du Congo prend un sacré coup. Dommage!

Jean ZENGABIO

Dernière heure

Les matches aller des demi-finales de la Coupe du Congo de football disputés jeudi 26 juillet ont donné les résultats ci-après: Diables-Noirs-AC Léopards (1-0), La Mancha-AS Otohô (4-2). Tout se jouera lors des matchs retour, respectivement à Madingou et Owando.

Forfait et amende pour violence

La commission de discipline de la Fédération congolaise de football ne badine pas avec les indisciplinés. Elle vient une fois de plus, après Diables-Noirs, d'en faire la démonstration en infligeant à l'Etoile du Congo un forfait et une forte amende: 1.010.000 Francs CFA! Pour avoir fait l'apologie de la violence. Ses supporters ont agressé les officiels (commissaire et arbitre et assistants) de leur match perdu (2-3) face à l'AS Otohô, dimanche 22 juillet dernier. Mais cette commission s'occupera-t-elle un jour les arbitres défaillants? Et les dirigeants qui ne lésineraient pas sur les moyens pour amener des arbitres soi-disant nécessaires, à en entendre raison? Irrésistible est l'appât, non? Il suffit d'ouvrir une enquête crédible et rassembler des preuves irréfutables.

Athlétisme

Au cœur des championnats nationaux

La Fédération congolaise d'athlétisme a organisé ses championnats nationaux du 20 au 22 juillet 2018 à Brazzaville. Avec des athlètes venus de au moins six départements, plus ou moins au point techniquement et motivés. Sur le tartan et les aires des concours du Stade Alphonse Massamba-Débat et son annexe, ils ont couru, sauté, lancé, conquis des médailles. Mais, les performances n'approchent pas les meilleurs temps nationaux. Le discours qu'on a entendu est un discours d'espoir. Il faut replacer l'athlétisme congolais en orbite. L'athlétisme n'étant pas n'importe quel sport, il faut cependant la patience du paysan si l'on veut qu'il redore son blason. L'intéressant: tous ceux qui gravitent autour de l'athlétisme, à commencer par son président Jean-Baptiste Ossé, en sont conscients. Ils gardent l'espoir de retrouver leur place dans la zone 4, en Afrique.



Athlètes et dirigeants à la fin de la compétition

Ce sont les mêmes ou presque que ceux de l'année passée qu'on a vu monter sur les podiums. Dans l'athlétisme masculin, Alex Nguari Mboussi est sorti du lot, le contraire aurait surpris. De même chez les dames, Natacha Ngoye Akamabi. Des délégations ont crié leur joie, parce que chargées d'or, d'argent ou de bronze. En tête, Brazzaville, suivi de Pointe-Noire. Les mêmes, en quelque sorte. Enfin voici les principaux résultats, notamment chez les seniors hommes et dames.

A/ Seniors hommes

100m: 1. Manzila Mahambou (Brazza/ 10"87). 2. Archel Biniakounou (Brazza/10"96). 3. Ghysd Olonghot (Brazza/11"23)
200m: 1. Dieuveil Mayouma (Brazza/22"75). 2. Rosky Ngakosso (Brazza/23"29)
800m: 1. Kévin Bobanda (Brazza/1'54"40). 2. Pandzou-Nsiloulou (Brazza/2'00"71). 3. Dieudonné Moukilou (Bouenza/2'03"34).
1500m: 1. Alex Nguari Mouissi (Brazza/3'47"28). 2. Makita Mankou (Brazza/4'09"77). 3. Pandzou Nsiloulou (Brazza/4'22"75)
5000m: 1. Alex Nguari Mouissi (Brazza/14'41"60). 2. Makita Mankou (Lékoumou/ 15'59"84). 3. Arole Mialouta (Brazza/16'13"16)
10.000m: 1. Rocheteau Ondélé (Brazza/32'38"50). 2. Félix Matondo (Brazza/33'19"85). 3. Hugor Gangoué (Brazza/33'59"17)
Longueur: 1. Archel Biniakoukou (Brazza/7,22m). 2. Aude Damba (Brazza/6,95m). 3. Dolva Bakola (Brazza/6,54m)
Disque: 1. Beldrich Matouba (Brazza/39,24m). 2. Ulrich Moumossi (Brazza/24,18m)
Javelot: 1. Roméo Manzila Mahambou (Brazza/58, 33m). 2. Ignace Ebana (Likouala/48,10m). 3. Alvin Baudelaire Kaya (Pointe-Noire/44, 93m).
Hauteur: 1. Bonheur Mbama (Pointe-Noire/1,65m). 2. Ignace Ebana (Likouala/1,58m). 3. Bokatola Koumou (Cuvette/1,55m)
10km marche: 1. Jo Koukaba Vouidibio (Brazza/1h20'48"). 2. Roméo Ambomo (Brazza/1h03'46"). 3. Floy Intsio (Brazza/1h15'36")
4x100m : 1. Brazza (42"03)

B/ Seniors dames

100m: 1. Natacha Ngoye Akamabi (Brazza/12"02). 2. Jedillesse Baléba Tini (Brazza/12"13). 3. Audrey Eyamba (Brazza/12"26)
200m: 1. Natacha Ngoye Akamabi (Brazza/24"54)
800m: 1. Paule Bidimbou (Brazza/2'21"93). 2. Olida Ngoma (Kouilou/2'38"24). 3. Stéphanie Ombori (Kouilou/2'40"28)
1500m: 1. Gerluchérie Mantsoni (Brazza/4'10"87). 2. Mabilia Kengué (Bouenza/5'23"98). 3. Olida Ngoma (Kouilou/5'44"90).
5000m: 1. Gerluchérie Mantsoni (Brazza/18'23"71). 2. Stéphanie Melchie Ombouri (Lékoumou/21'18"07). 3. Mfoutou Bayenika (Niari/ 22'13"17)
Relais 4x 100m: 1. Brazza (49"62). 2.
Longueur: 1. Jedillesse Baléba Tini (Brazza/5,48m). 2. Nephthalie Bongoma (Brazza/4,88m)
Marteau: 1. Amira Samba (Brazza/22,43m)
Disque: 1. Valencia Moundongo (Brazza/24, 26m)
Javelot: 1. Joslem Effototo Bomoko (Brazza/34,30m)

(Prochainement: les résultats des cadets et des juniors)

G.-S.M.


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056